

GUIDE D'ACCUEIL GUIDE PRATIQUE DE L'ACADÉMIE D'AMIENS



2026 ✦ 2027

SOMMAIRE

**BIENVENUE
DANS
L'ACADÉMIE
D'AMIENS**



**COMPRENDRE
NOTRE ORGANISATION**

MA CARRIÈRE



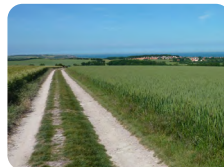
**DÉCOUVRIR
LE TERRITOIRE**

MON ARRIVÉE

**MA QUALITÉ DE
VIE AU TRAVAIL**

**BENOÎT
BONAIMÉ,
RECTEUR**

MES OUTILS



**CHIFFRES
CLÉS**

**MES
AVANTAGES**



MES CONTACTS



Benoît BONAIME
Recteur de l'académie d'Amiens

Vous venez de rejoindre l'académie d'Amiens. À l'heure où je prends également mes fonctions de recteur, je suis particulièrement heureux de vous y souhaiter la bienvenue.

Les trois départements qui composent notre académie, l'Aisne, l'Oise et la Somme, correspondent à la Picardie, **territoire riche de son histoire, de ses paysages et de son patrimoine**. Vous découvrirez une académie reconnue pour son **haut niveau d'expertise pédagogique**, son **esprit d'innovation** et la **proximité qui unit les personnels**.

Chaque jour, les 36 000 agents de l'académie se mobilisent au service de la réussite des 338 000 élèves qui nous sont confiés. La **maîtrise des savoirs fondamentaux**, à laquelle toutes les disciplines contribuent, demeure au cœur de notre action. Elle suppose une **attention constante portée à la maîtrise de la langue et de l'écrit, au développement du raisonnement scientifique et à la qualité des apprentissages**.

BIENVENUE DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS

Il nous faut également accompagner chaque élève dans son parcours et lui permettre de **construire un projet d'avenir ambitieux**. Cette ambition repose sur **une École exigeante et bienveillante, attentive à la qualité du climat scolaire et soucieuse d'offrir à chacun un cadre d'apprentissage serein et protecteur**.

En découvrant cette académie à vos côtés, je mesure pleinement la richesse des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien. Je sais pouvoir **compter sur votre engagement, comme vous pourrez compter sur le mien**, au service d'une ambition commune : **faire réussir chaque élève et accompagner chaque personnel tout au long de son parcours professionnel**.

Je vous souhaite pleine réussite dans vos nouvelles fonctions et me réjouis de partager avec vous cette nouvelle étape au service de l'académie d'Amiens.

SAISON
26
27

Un vent nouveau souffle à la Maison :

● **80 rendez-vous**

- théâtre
- cinéma
- expositions
- danse
- musique
- cirque

● **Trois nouveaux festivals**
à vivre en famille et entre ami.es

● **Des cycles de rencontres inédits**

**VOUS ÊTES PROFESSIONNELS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?
PROFITEZ DES NOMBREUX
AVANTAGES DE LA CARTE MCA
À PRIX RÉDUIT* !**

* 15 € PLUTÔT QUE 25 €

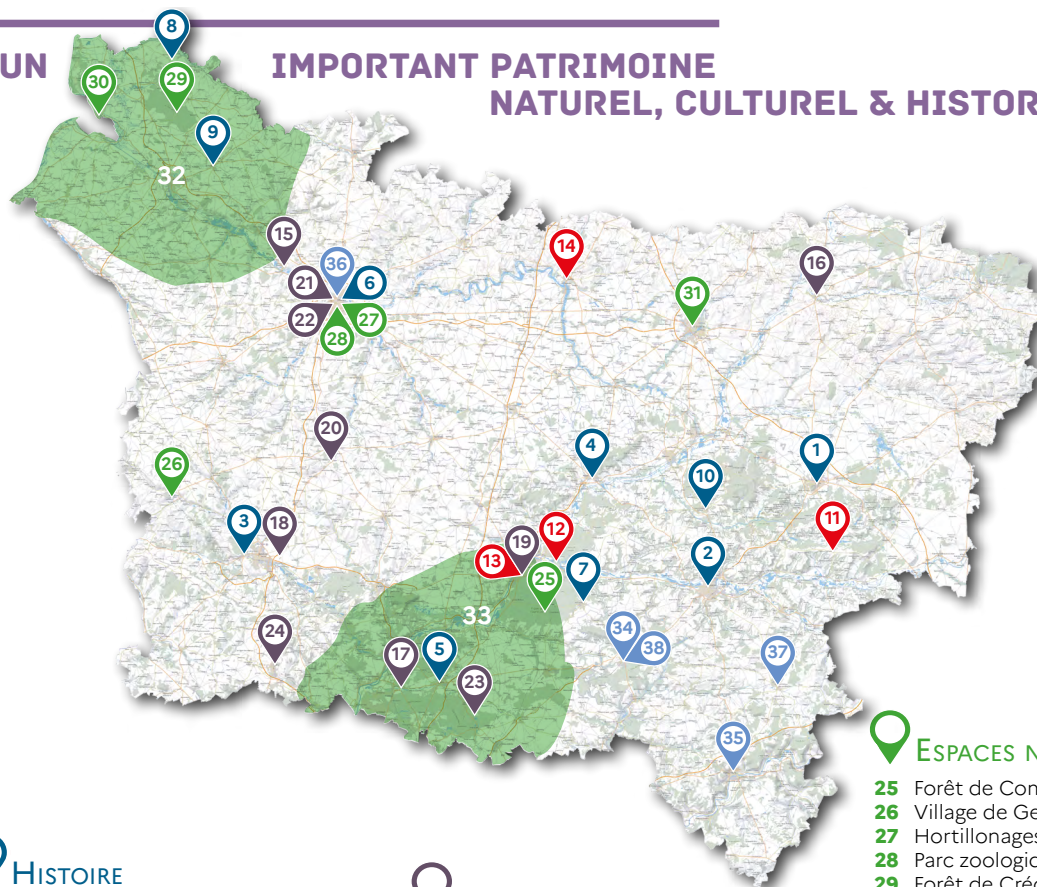
MAISON
DE LA
CULTURE
AMIENS

Réservez dès maintenant vos prochains moments d'émotion : maisondelaculture-amiens.com — 03 22 97 79 77 - accueil@mca-amiens.com



**DÉCOUVRIR
LE TERRITOIRE**

UN IMPORTANT PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL & HISTORIQUE



HISTOIRE

- 1 à 6 Cathédrales de Laon, Soissons, Beauvais, Noyon, Senlis et Amiens
- 7 Château de Pierrefonds
- 8 Abbaye de Valloires
- 9 Abbaye royale de Saint-Riquier
- 10 Château de Coucy

MÉMOIRE

- 11 Chemin des Dames, caverne du Dragon
- 12 Clairière de l'Armistice
- 13 Mémorial de l'internement et de la déportation
- 14 Historial de la Grande Guerre

MUSÉES ET CENTRES

- 15 Samara, parc naturel et archéologique
- 16 Familistère de Guise
- 17 Château de Chantilly - Musée Condé - Pavillon Jacques de Manse
- 18 Musée de l'Oise (MUDO)
- 19 Château royal et impérial de Compiègne
- 20 Musée archéologique de l'Oise
- 21 Fonds régional d'art contemporain (FRAC)
- 22 Musée de Picardie
- 23 Domaine de Chaalis
- 24 Musée de la Nacre et de la Tabletterie

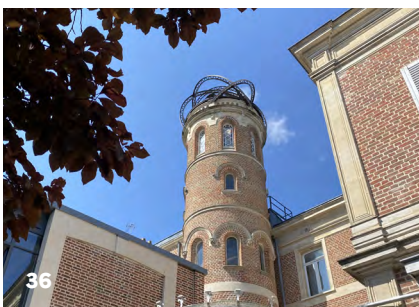
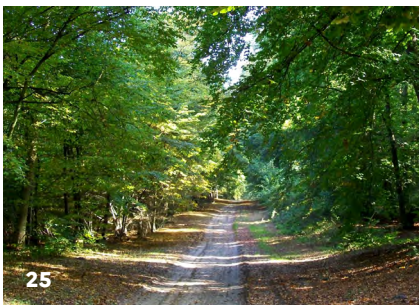
ESPACES NATURELS

- 25 Forêt de Compiègne
- 26 Village de Gerberoy
- 27 Hortillonages
- 28 Parc zoologique d'Amiens
- 29 Forêt de Crécy-en-Ponthieu
- 30 Parc du Marquenterre
- 31 Parc d'Isle
- 32 Parc naturel régional Baie de Somme - Picardie Maritime
- 33 Parc naturel régional Oise - Pays de France

TERRE DES ILLUSTRES

- 34 Cité internationale de la langue française - Château de Villers-Cotterêts
- 35 Musée Jean de la Fontaine
- 36 Maison de Jules Verne
- 37 Maison de Camille et Paul Claudel
- 38 Musée Alexandre Dumas





2 astuces pour profiter
de ces lieux en famille
ou avec vos élèves :

- le pass Culture
- le Pass Éducation

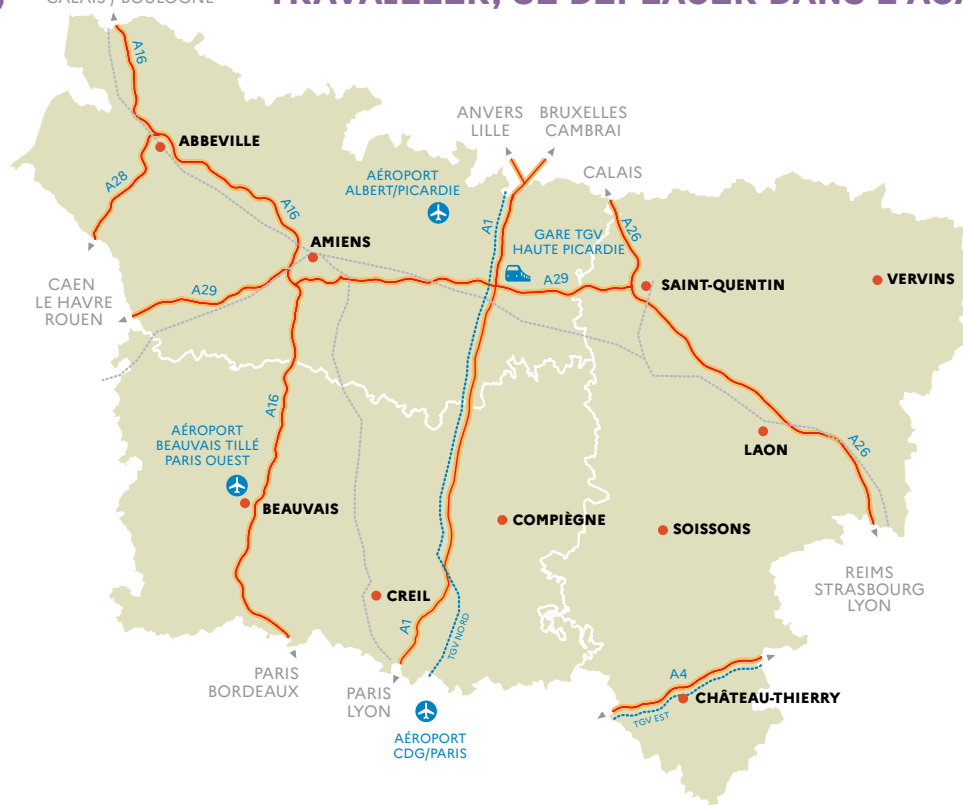
MES AVANTAGES



VIVRE,

LONDRES / DUNKERQUE
CALAIS / BOULOGNE

TRAVAILLER, SE DÉPLACER DANS L'ACADÉMIE



À mi-chemin entre Paris et Lille, l'académie est située **à la croisée des grands axes européens** reliant la capitale à Bruxelles, Londres ou Amsterdam. Elle dispose d'**infrastructures de transport importantes** :

- les 4 **autoroutes** qui sillonnent le territoire (A1, A16, A29 et A26) permettent de rallier rapidement Paris, le Nord de la France et la Belgique, Reims et les terres de Champagne-Ardennes, ou Rouen et la Normandie ;
- situé dans l'Oise, l'**aéroport de Paris-Beauvais** propose un vaste panel de destinations moyens courriers ;
- facilement accessibles, les **aéroports de Lille-Lesquin, Charleroi, Bruxelles et les aéroports parisiens** raviront les adeptes des voyages en France ou à l'étranger ;
- la **gare TGV Haute-Picardie** dessert entre autres destinations Nancy, Marseille, Londres ou encore Rennes.

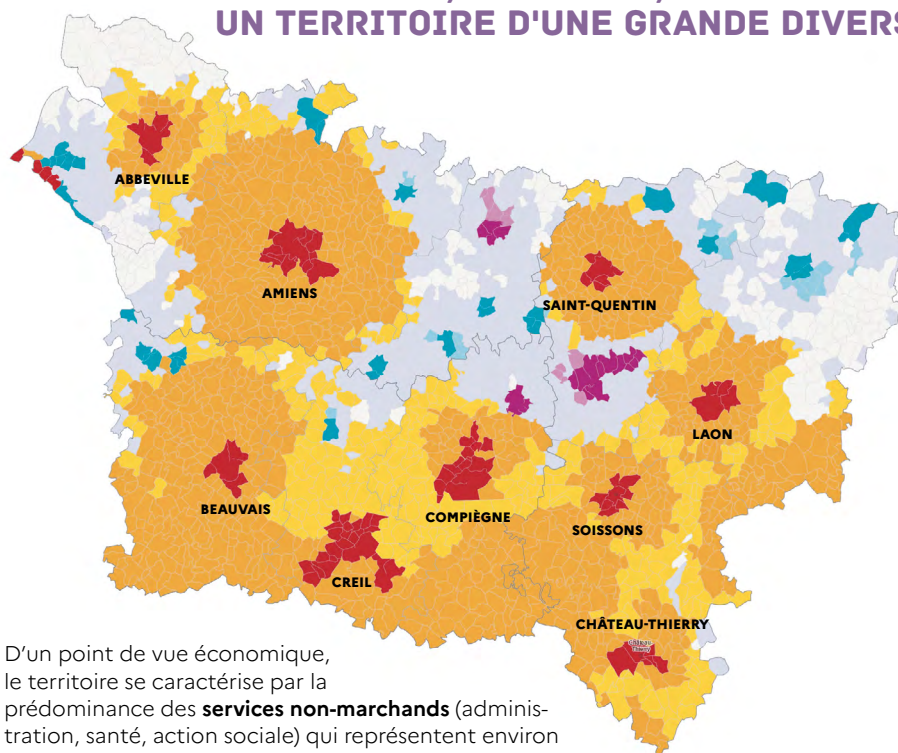
2 astuces pour jouer les touristes tout en profitant de bons plans locaux ou nationaux :

- le **SRIAS**
- l'association **Préau**

MES AVANTAGES



ZONES RURALES, URBAINES, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES... UN TERRITOIRE D'UNE GRANDE DIVERSITÉ



D'un point de vue économique, le territoire se caractérise par la prédominance des **services non-marchands** (administration, santé, action sociale) qui représentent environ 38 % des emplois. **Son agriculture et son secteur agroalimentaire** sont dynamiques et diversifiés, employant plus de 100 000 personnes dans la région Hauts-de-France, dont 40 000 en Picardie. Quant à l'industrie, elle représente environ 18 % des emplois sur l'ensemble du territoire picard.

Des trois départements de l'académie, l'Oise, avec ses 830 725 habitants⁽¹⁾, est le plus peuplé. C'est pourtant dans la Somme que se situe la commune la plus peuplée, **Amiens**, avec ses 134 780 habitants. Viennent ensuite les villes de :

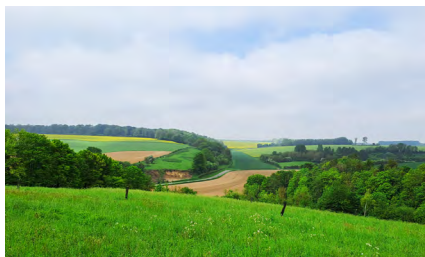
Beauvais (55 906 hab.)
Saint-Quentin (52 995 hab.)
Compiègne (40 808 hab.)
 puis **Creil** (36 494 hab.)

Oise 830 725 isariens ou oisiens⁽¹⁾ 43,2%

Somme 565 540 samariens⁽¹⁾ 29,4%

Aisne 525 558 axonais⁽¹⁾ 27,4%

⁽¹⁾INSEE 2025 - nombre d'habitants en 2022



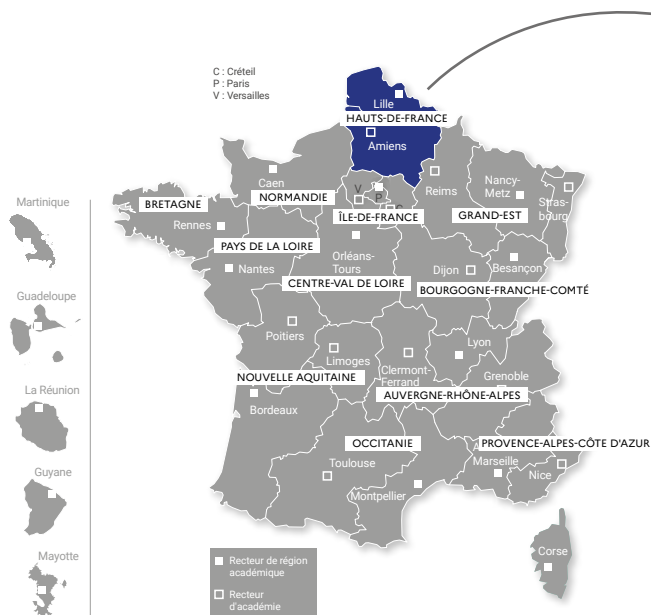


**COMPRENDRE
NOTRE ORGANISATION**

LA RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

L'UNE DES 18 RÉGIONS ACADÉMIQUES

COMPREND LES ACADÉMIES DE LILLE ET D'AMIENS



Au sein de la région académique Hauts-de-France, la **rectrice de l'académie de Lille** est aussi **rectrice de région académique**.

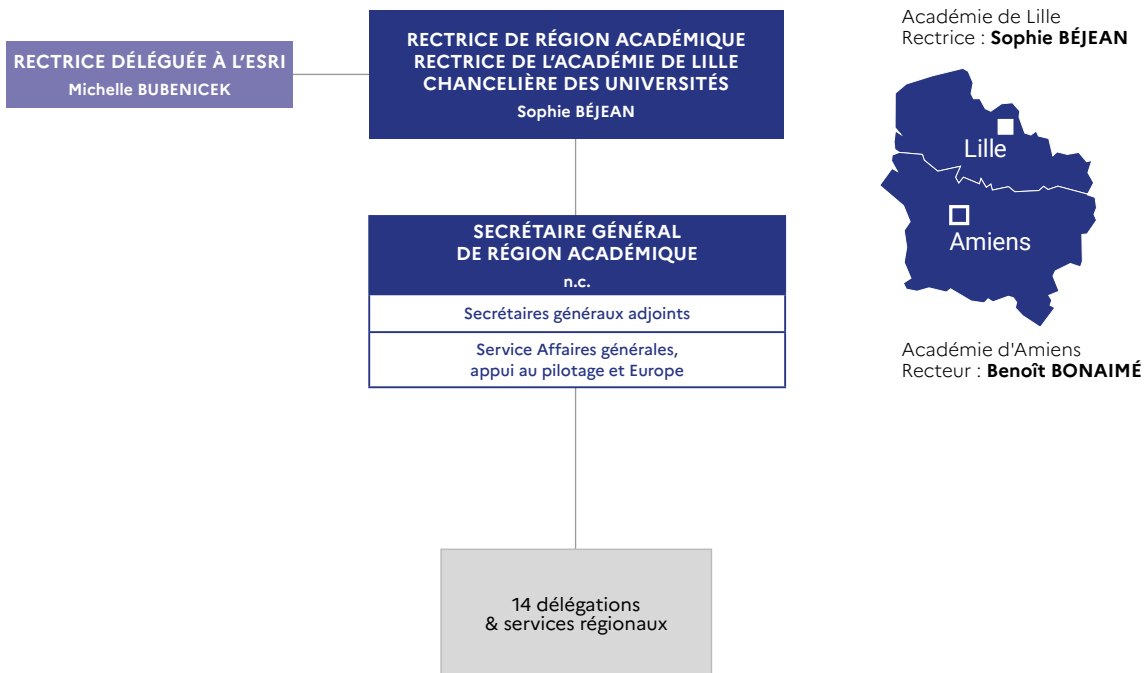
Les **compétences** de la région académique :

- schéma prévisionnel des formations continues délivrées par les établissements publics d'enseignement du 2nd degré ;
- formation en voie scolaire professionnelle et apprentissage ;
- enseignement supérieur, recherche et innovation ;
- information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire ;
- service public du numérique éducatif ;
- politique des achats de l'État ;
- politique immobilière de l'État ;
- relations européennes, internationales et coopération ;
- utilisation des fonds européens ;
- politique de la jeunesse, de l'engagement et des sports (en compétence propre ou pour le compte du préfet de région) ;
- systèmes d'information ;
- enseignement artistique et culturel ;
- études et statistiques ;
- suivi de projets de territoires.



LA RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



Organigramme détaillé :

[AC-LILLE.FR](https://ac-lille.fr)

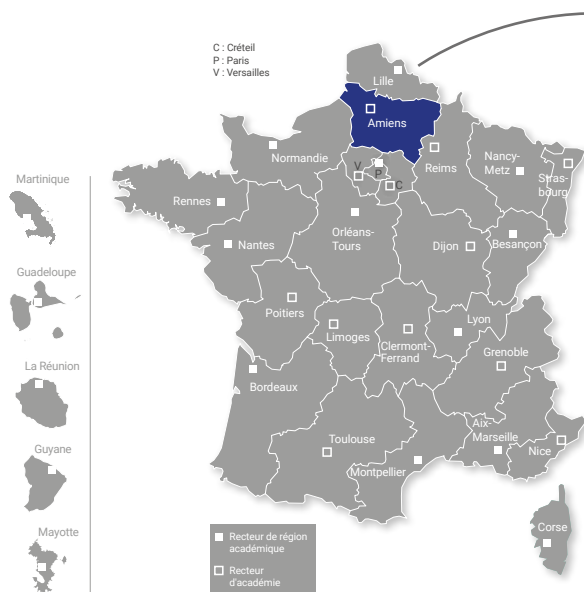
[MES CONTACTS](#)



L'ACADÉMIE D'AMIENS

L'UNE DES 30 ACADÉMIES

COMPOSÉE DE 3 DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES



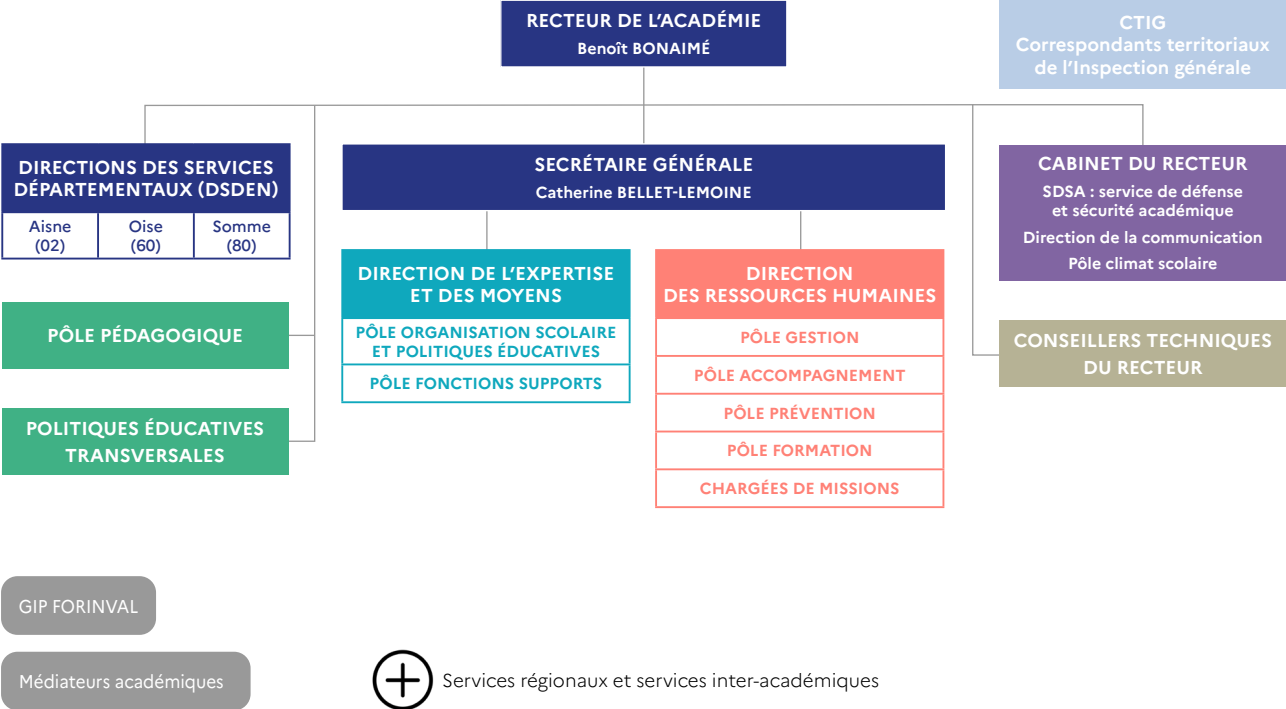
L'académie se compose de **3 DSDEN** (Directions des services départementaux de l'Éducation nationale).

LE RECTEUR D'ACADÉMIE, Benoît BONAIME, représente sur le territoire académique le ministre de l'Éducation nationale. Il est responsable de la totalité du **service public de l'éducation, depuis la maternelle jusqu'à certaines formations post-bac**, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

- Il veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'Éducation nationale.
- Il définit la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale.
- Il assure la gestion des personnels et des établissements.
- Il développe des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les collectivités territoriales, les élus et le milieu économique.
- Il rend compte au ministre du fonctionnement de l'académie.



LE RECTORAT ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



Organigramme détaillé :

[AC-AMIENS.FR](https://ac-amiens.fr)

MES CONTACTS



AISNE, OISE, SOMME ; NOS 3 DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES (DSDEN)

3 DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES (DSDEN)



À l'échelon départemental, les services de l'Éducation nationale sont rassemblés au sein de **Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)**. L'académie en compte trois. Leurs bureaux sont basés à **Laon** pour l'Aisne, à **Beauvais** pour l'Oise et **Amiens** pour la Somme.

Chaque direction départementale (DSDEN) est administrée par un **directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)**.



DÉCOUPÉES EN CIRCONSCRIPTIONS

Le territoire de chaque DSDEN est découpé en circonscriptions, chargées d'administrer le 1^{er} degré (écoles). L'académie en compte 46, incluant des circonscriptions thématiques (ASH, maternelle, instruction en famille etc.).



Le DASEN est l'un des **adjoints du recteur** d'académie et son **représentant à l'échelon départemental**.

- Il assure l'articulation et la cohérence entre le niveau académique et le niveau départemental.
- Il veille à l'organisation et au bon fonctionnement des écoles et établissements des 1^{er} et 2nd degrés. Pour ce faire, il pilote et anime la politique pédagogique et éducative, conduit la politique d'orientation et d'affectation, veille aux conditions de vie des élèves et prévoit l'évolution des effectifs.
- Il est chargé de la répartition des moyens d'enseignement des écoles et des collèges sur la base d'une répartition académique et **assure la gestion administrative et financière des personnels du 1^{er} degré**.

Le DASEN est secondé par un directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale (DASEN adjoint, dit DAASEN).



FAIRE CONVERGER NOS ACTIONS

LE FUTUR PROJET ACADÉMIQUE

Dans une académie, le projet académique constitue **un cadre stratégique d'action commun et partagé par l'ensemble des personnels**. Structuré autour de **grandes orientations**, il fixe, pour plusieurs années, **les priorités qui guident le pilotage des services et des établissements au service de la réussite des élèves et de l'accompagnement des personnels**.

L'académie prépare aujourd'hui son nouveau projet académique, qui prendra la suite d'**Ambitions 2025**, que nous vous invitons à consulter [ici](#). Élaboré dans une démarche largement collaborative, il s'appuiera sur le bilan du précédent projet et sur les contributions de nombreux personnels, partenaires et acteurs de la communauté éducative, mobilisés dans le cadre d'une vaste concertation.

Les orientations et les actions qui en découleront feront l'objet d'une présentation et d'une communication dédiées auprès de l'ensemble des personnels.



TROIS FEUILLES DE ROUTE ANNUELLES 1^{ER} DEGRÉ, COLLÈGES ET LYCÉES

Dans le prolongement du projet académique, l'académie d'Amiens élabore chaque année **trois feuilles de route pédagogiques**, dédiées **au premier degré, aux collèges et aux lycées**. Conçus à l'initiative du recteur et de la direction de la pédagogie, ces **documents synthétiques** traduisent les priorités académiques en orientations opérationnelles **pour les acteurs de terrain**.

Véritables outils de pilotage pédagogique, les feuilles de route visent à renforcer la lisibilité et la cohérence de l'action éducative **à tous les niveaux de l'académie, depuis les écoles jusqu'au rectorat**. Structurées autour d'objectifs partagés, elles identifient les **pratiques professionnelles à encourager** et accompagnent la mise en œuvre des politiques éducatives au service de l'élévation du niveau des élèves et de la réduction des inégalités.

À LIRE...

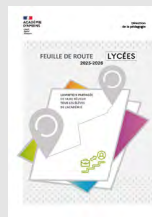
FEUILLE DE ROUTE 1^{ER} DEGRÉ



FEUILLE DE ROUTE COLLÈGES



FEUILLE DE ROUTE LYCÉES



LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

Tous les 4 ans, les agents de la fonction publique votent pour élire leurs représentants syndicaux. Les prochaines élections professionnelles auront lieu du 3 au 10 décembre 2026.

Pour les questions COLLECTIVES

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

- académique (CSAA)
- départemental (CSA-SD)
- des services académiques (CSA-SA)

Sujets collectifs, organisation des services, projets structurants

FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

Amélioration des conditions de travail des personnels et protection de la santé au travail

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CAEN)

Présidé par le préfet de région et le président du conseil régional, il est consulté deux fois par an sur toutes les questions concernant l'enseignement dans l'académie

COMMISSION ACADÉMIQUE DE L'ACTION SOCIALE (CAAS)

Amélioration des conditions de vie des agents et de leurs familles (restauration, logement, enfance et loisirs) et aide pour surmonter les situations difficiles

Pour les questions INDIVIDUELLES liées notamment à l'évolution de carrière

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE OU DÉPARTEMENTALE (CAP)

Pour les titulaires de la fonction publique

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

Pour les contractuels

COMMUNICATION DES SYNDICATS

Les syndicats sont autorisés à adresser des courriels à l'ensemble des personnels par l'intermédiaire de listes de diffusion.

Ils disposent d'une page dédiée sur l'intranet académique.

PAGE 18
COMPRENDRE NOTRE ORGANISATION



CHIFFRES CLÉS

L'ACADÉMIE, GÉNÉRALITÉS

411 572 élèves, étudiants et apprentis

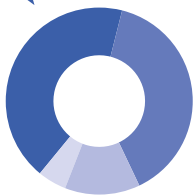
sont scolarisés dans l'académie
dans le public et le privé sous contrat

175 352 écoliers

162 568 collégiens
et lycéens

21 299 apprentis

52 353 étudiants



**2,9 % des élèves de France
des 1^{er} et 2nd degrés**

sont accueillis dans
l'académie d'Amiens



**337 920 écoliers, collégiens
et lycéens**

(hors post-bac
et apprentis)



**2 130 écoles, collèges
et lycées**

dans le public
et le privé sous contrat
dont 2 EREA
(Établissement régional
d'enseignement adapté)

36 352 personnels



71 % d'enseignants

25 804 professeurs
des 1^{er} et 2nd degrés

29 % de non-enseignants

10 548 personnels administratifs,
d'éducation, médicaux sociaux,
de direction, d'inspection, AED,
AESH, étudiants, apprentis, etc.



LE 1^{ER} ET LE 2ND DEGRÉS

LE 1^{ER} DEGRÉ



175 352 écoliers
sont scolarisés
dans l'académie d'Amiens

Part du privé : 9,2 %



1 790 écoles
maternelles, élémentaires
et primaires



11 939 enseignants
du 1^{er} degré,
soit 46 % de nos professeurs

LE 2ND DEGRÉ



97 404 collégiens
65 164 lycéens
(hors post bac)
sont scolarisés
dans l'académie d'Amiens

Part du privé : 16,9 %



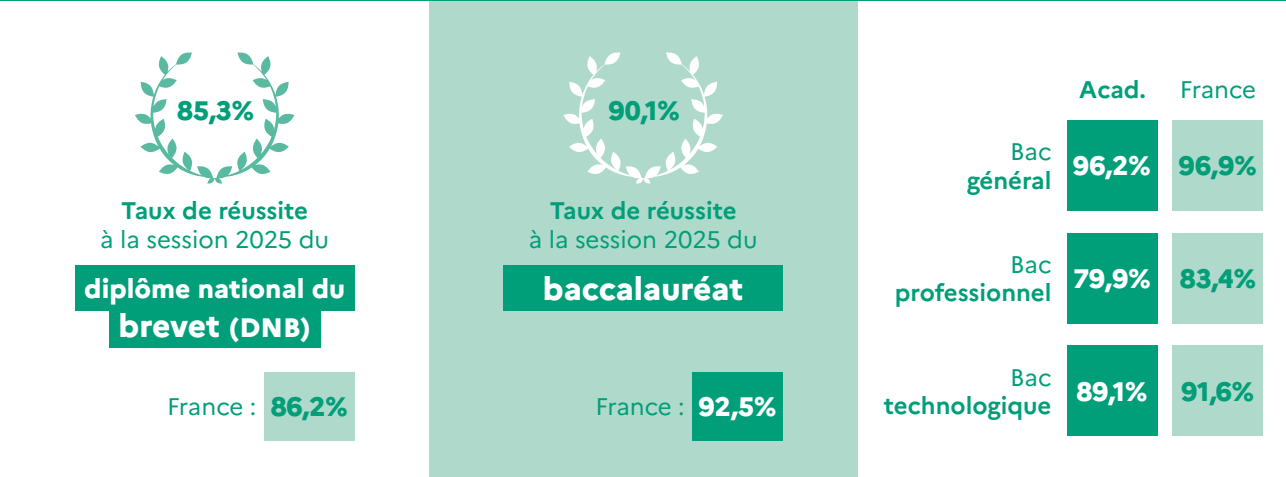
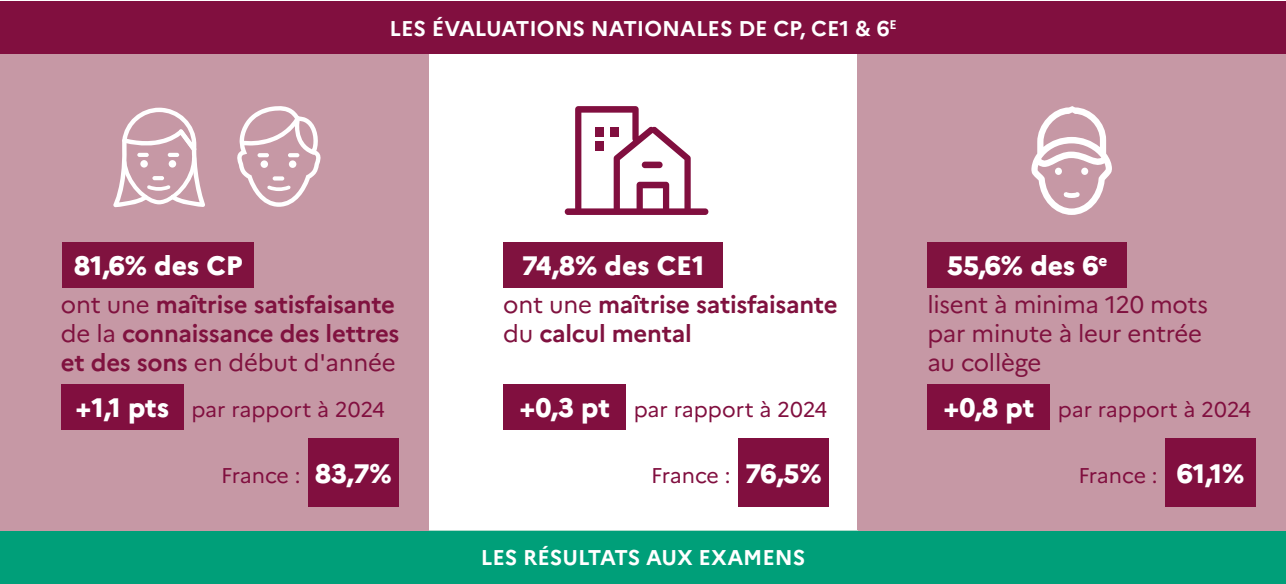
217 collèges
123 lycées
dont 67 LGT & LPO
(lycées généraux et technolo-
giques et lycées polyvalents),
54 LP (lycées professionnels)
et 2 EREA (Établissement ré-
gional d'enseignement adapté)



13 865 enseignants
du 2nd degré,
soit 54 % de nos professeurs



LES RÉSULTATS AUX ÉVALUATIONS / AUX EXAMENS



L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, L'ÉCOLE INCLUSIVE

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE



30 REP

13 REP+

soit autant de collèges
"têtes de réseau",
réunissant
au total

188

écoles

105

écoles



56 555 élèves

en **éducation prioritaire**,
soit près d'un élève sur quatre

23,6%

Acad.

21%

France



14 élèves par classe

environ, dans les classes de
grande section, CP et CE1
de l'éducation prioritaire, pour
un encadrement au plus près
des besoins des élèves et une
liberté pédagogique accrue

L'INCLUSION SCOLAIRE



19 529 élèves

en **situation de handicap**
scolarisés en milieu
ordinaire

+7%

entre les **rentrées**
2024 et 2025



3 009 AESH (ETP)

accompagnent les élèves
en **situation de handicap**
dans leurs apprentissages

436 unités localisées pour l'inclusion
scolaire, accueillant plus de 4 800 élèves
(+112 unité en 10 ans)
22 unités **autisme** et TND (troubles du
neuro-développement)



4 000 élèves
allophones

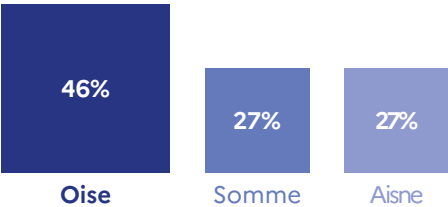
apprennent à lire et
à écrire le français dans
95 dispositifs pédagogiques,
dont des unités pédagogiques
pour élèves allophones
arrivants (**UPE2A**)



LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE ACADÉMIQUE

Près de la moitié de nos élèves

sont scolarisés
dans le département de l'Oise



10 cités éducatives

dans les **quartiers prioritaires**
de la politique de la ville



15 territoires éducatifs ruraux

bénéficient à **plus de 16 640 élèves**
dans l'Aisne, l'Oise et la Somme



- Bohain-en-Vermandois
- Guise / Wassigny
- Rozoy-sur-Serre / Montcornet
- Saint-Michel
- Formerie
- Grandvilliers
- Guiscard
- Lassigny
- Maignelay-Montigny / Saint-Just-en-Chaussée
- Marseille-en-Beauvaisis
- Beaucamps-le-Vieux
- Chaulnes / Rosières-en-Santerre
- Crécy-en-Ponthieu / Novion
- Nesle / Ham
- Péronne / Roisel





MON ARRIVÉE

MES DÉMARCHES À L'ARRIVÉE

À votre arrivée dans l'académie d'Amiens, vous devez effectuer une **série de démarches administratives**. Hormis la fourniture d'un RIB, d'une copie de carte d'identité ou du remplissage de tout autre document administratif – démarches qui vous seront détaillées par le secrétariat de votre établissement si vous exercez dans un établissement du 2nd degré, ou par votre service gestionnaire dans tous les autres cas – chacun d'entre vous, que vous soyez enseignant ou non enseignant, stagiaire, contractuel ou titulaire, est concerné par l'**attribution des éléments suivants** :

MON NUMEN (numéro d'identification Éducation nationale)

Numéro unique attribué à chaque personnel pour la gestion administrative de son dossier. Il est confidentiel, personnel et se compose de **13 caractères** (chiffres + lettres).

Le **NUMEN vous est indispensable** pour :

- activer votre messagerie professionnelle académique ;
- vous inscrire aux concours, formations... ;
- activer les droits d'accès à certains outils en ligne (logiciels de gestion...).

Ce NUMEN vous est transmis par :

- votre chef d'établissement si vous exercez dans un établissement public du 2nd degré ;
- le service qui gère votre dossier administratif.

Vous pouvez aussi en faire la demande auprès de ces mêmes personnes / services, soit par courrier, soit sur place sur présentation d'une pièce d'identité (le NUMEN n'est jamais transmis par téléphone).

Je vérifie les **aides** auxquelles j'ai droit (logement, transport, installation etc.) listées dans la rubrique :

MES AVANTAGES

MON ADRESSE ACADÉMIQUE DE MESSAGERIE

Les personnels de l'académie d'Amiens disposent de facto d'une adresse mail au format **prenom.nom@ac-amiens.fr**. Elle est assortie d'un **identifiant** de compte au format pnom (première lettre de votre prénom suivie de votre nom accolé) et d'un **mot de passe** qui doit obligatoirement être modifié par vos soins. Pour ce faire connectez-vous, à l'intranet et cliquez sur la clef orange.

POUR CONSULTER MES MAILS :

DEPUIS UN ORDINATEUR

via l'**intranet**
rubrique Messagerie
ou
via une l'application
de messagerie installée
sur votre poste de travail

DEPUIS UN MOBILE OU UNE TABLETTE

via l'**application**
« Mon portail RH »
(voir page 72)



Pour toute difficulté, contactez le centre de services et relations usagers de la DRASI via l'**intranet, rubrique Assistance**.

Ces éléments permettent d'accéder à l'**intranet académique** et à de **multiples outils en ligne, indispensables à votre quotidien**.

MES OUTILS



MA RÉMUNÉRATION

En tant que fonctionnaire, vous avez droit après service fait à une rémunération, comprenant :

- votre traitement (**salaire**) ;
- le **Supplément familial de traitement** (SFT) si vous avez des enfants (voir plus bas) ;
- des **indemnités ou primes**, le cas échéant.

Votre traitement est déterminé par votre appartenance à un corps. Suivant votre grade dans ce corps, un échelon, auquel est associé un indice brut, définit de manière précise votre position sur l'échelle indiciaire commune à tous les fonctionnaires.

MES FICHES DE PAIE 100% DÉMATÉRIALISÉES

Les fiches de paie des personnels de la fonction publique sont dématérialisées et disponibles depuis l'**espace numérique sécurisé de l'agent public** de l'État, dit **ENSAP**.

Attention : si vous arrivez dans la fonction publique, la **création de votre compte ENSAP n'est pas automatique** : vous devez vous en occuper personnellement, muni de votre numéro de sécurité sociale et d'un RIB.

JE SUIS STAGIAIRE, CONTRACTUEL OU ARRIVÉ EN COURS D'ANNÉE

Pour des raisons d'organisation administrative, je peux créer mon compte ENSAP uniquement une fois que la première paye a été versée sur mon compte bancaire.



J'ÉTAIS DÉJÀ TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Je bénéficiais déjà d'un compte ENSAP lors de mes précédentes fonctions : je n'ai pas de démarches particulières à effectuer.

ENSAP, inscription obligatoire sur <https://ensap.gouv.fr>

DES ENFANTS À CHARGE ? JE DEMANDE LE SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT)

Le **Supplément familial de traitement** (SFT) est versé à tout agent de la fonction publique lorsqu'il est **parent** et sous réserve que son conjoint ne le perçoive pas par ailleurs.

Son montant est variable en fonction du nombre d'enfants dont l'agent assume la charge effective et permanente et de son indice majoré. Il peut par exemple atteindre une centaine d'euros pour 2 enfants.

La demande s'effectue sur Colibris en fournissant :

- une copie du livret de famille ;
- une attestation de la CAF ;
- une attestation de l'employeur du conjoint précisant qu'il ne perçoit pas cet avantage ;
- pour les enfants de plus de 16 ans : un certificat de scolarité.



MA PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

JE SUIS FONCTIONNAIRE, STAGIAIRE OU TITULAIRE

Je dois **obligatoirement me rattacher à l'assurance maladie MGEN**, et ce **dès ma prise de fonction**.

JE SUIS NON-TITULAIRE / CONTRACTUEL

Mon rattachement à l'assurance maladie MGEN est **fortement conseillé**. Un rattachement à la CPAM reste cependant possible.

PRÉVOYANCE : UN CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION FACULTATIVE

Le ministère vous propose, en complément de la PSC en santé, un **contrat collectif facultatif en prévoyance**, assuré par le groupement MGEN UITSEM/MAGE CNP Assurances.

- La prévoyance vous couvre dans les situations de perte de rémunération en cas d'aléas de la vie ou lorsqu'un événement grave vous empêche de travailler ou touche votre famille.
- Le ministère finance une partie de la cotisation à hauteur de 7€ par mois.

En savoir plus sur les deux contrats de **MUTUELLE** et de **PRÉVOYANCE** :



Pour toute information :



09 72 72 40 60

Service gratuit + prix appel

www.mgen.fr

Adresses des agences départementales :

MUTUELLE : UN CONTRAT COLLECTIF OBLIGATOIRE

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire, **un nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC) en santé** a été mis en place en 2026 pour tous les agents actifs employés et rémunérés par notre ministère, assuré par le groupement MGEN - CNP Assurances.

- L'affiliation est obligatoire, avec possibilité de dispense sous certaines conditions.
- La cotisation est prise en charge à 50% par l'employeur.
- Une couverture possible du conjoint et des enfants est possible sous certaines conditions et sans participation de l'employeur.

LA DÉMARCHÉ D'AFFILIATION

- À votre prise de fonction, vous recevez un email de MGEN sur votre adresse mail professionnelle vous invitant à compléter le parcours d'adhésion au contrat collectif de santé à affiliation obligatoire (ou à en demander la dispense).
- Vous choisissez votre niveau de couverture et vos éventuels bénéficiaires, et complétez les informations demandées.

→ BON À SAVOIR

Si vous ne réalisez pas votre affiliation ni votre demande de dispense dans les 10 jours suivant la réception du courriel, vous serez affilié d'office au contrat collectif de santé à affiliation obligatoire, sans garantie optionnelle.

MGEN DE L'AISNE

1 rue Fernand Thuillart - 02017 LAON

MGEN DE L'OISE

2 place du Franc Marché - 60000 BEAUVAIS

MGEN DE LA SOMME

15 rue de Québec - 80090 AMIENS





MES AVANTAGES

MES OFFRES CULTURELLES SPÉCIALES ÉDUCATION NATIONALE

**Pass Éducation : accédez gratuitement
à 160 musées et monuments nationaux**

Le Pass Éducation permet à **tous les agents** rémunérés par l'Éducation nationale de **visiter gratuitement** les collections permanentes de plus de **160 musées et centres nationaux** et de bénéficier de **réductions** dans certaines structures culturelles gérées par les collectivités (exemples dans l'académie : châteaux de Coucy et de Pierrefonds, Cité internationale de la langue française, Tours de la cathédrale d'Amiens, Musée de Picardie, etc.)

Les Pass sont distribués par les directeurs d'école, les chefs d'établissement ou les chefs de service et sont valables 3 ans. N'oubliez pas de réclamer le vôtre auprès de votre hiérarchie.

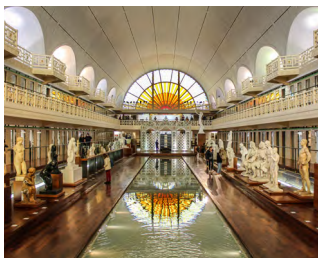
Pass Éducation 2025-2027



Tout savoir sur
le Pass Éducation
(education.gouv.fr)



Consulter la liste des
monuments nationaux



**Avec vos élèves :
financez vos sorties pédagogiques
avec le pass Culture**

Le pass Culture a vocation à favoriser l'accès des jeunes à la culture.

La "**part collective**" du pass Culture permet notamment à tout enseignant de **financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe**.

**pass
Culture**



Tout savoir sur la
part collective du pass Culture



Télécharger l'application
pass Culture



MES OFFRES ET BONS PLANS AU NIVEAU LOCAL OU NATIONAL



DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

La Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) des Hauts-de-France propose régulièrement des offres : **séjours enfants/adultes, loisirs et sports, culture, concerts etc.**

Pour en être averti, pensez à vous inscrire à leur lettre d'information sur le site : www.srias-hautsdefrance.fr.



POUR DES CONGÉS À MOINDRE FRAIS



Le Chèque-vacances est accessible aux personnels de l'Éducation nationale sous conditions de ressources.

Il s'agit d'une **prestation d'aide aux loisirs et aux vacances**. Il permet de financer le départ en vacances en France et/ou dans

des pays de l'Union européenne ainsi que de nombreuses activités culturelles et de loisirs.

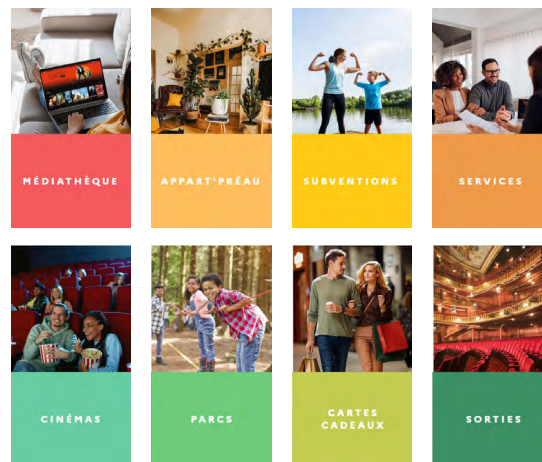
Pour plus d'informations, savoir si vous êtes éligible ou constituer un dossier, rendez-vous sur le site dédié.



L'ASSOCIATION NATIONALE

Préau est une **association nationale** qui propose aux personnels de l'Éducation nationale et de la Jeunesse une vaste offre de **prestations culturelles, sociales, sportives, touristiques et de loisirs**.

Inscription gratuite sur
<https://www.preau.education.fr/>



MES AIDES AU TRANSPORT

POUR DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

TRAINS, BUS, LOCATION DE VÉLO : INDEMNISATION DE MES FRAIS DE DÉPLACEMENT QUOTIDIENS À HAUTEUR DE 75 %

Vous prenez le train, le bus ou avez recours à de la location de vélo pour venir travailler ? Vous avez souscrit un abonnement ? L'académie prend en charge 75 % de votre abonnement dans la limite d'un montant forfaitaire mensuel.

Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre établissement ou de votre service gestionnaire.

VÉLO, COVOITURAGE : JE BÉNÉFICIE DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD), DE 100 À 300 € PAR AN

Vous effectuez vos déplacements domicile-travail à vélo, en co-voiturage (en tant que conducteur ou passager) avec un engin de déplacement personnel motorisé tels que trottinette électrique, mono-roue, gyropode etc. ou en recourant à des services de mobilité partagée ? Entre la fin novembre et le 31 décembre de l'année en cours, demandez à bénéficier du forfait mobilités durables (FMD) en passant par le portail Colibris. Son montant est proportionnel au nombre de déplacements annuels (entre 30 et 59 jours : 100 € ; entre 60 et 99 jours : 200 € ; au moins 100 jours : 300 €).

Le FMD est versé en début d'année civile et peut se cumuler avec le remboursement mensuel des frais de transports publics ou d'abonnement à un service public de location de vélos.

Sur intranet :
tout savoir sur le FMD



POUR DES DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE VIA CHORUS-DT

Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos missions, à vous déplacer occasionnellement sur convocation ou ordre de mission de votre supérieur hiérarchique. L'application Chorus-DT permet de gérer le remboursement des frais inhérents à ce type de déplacements (hors formation, concours, examens, qui relèvent d'une autre gestion).

L'accès se fait via l'intranet académique > accès rapides > Applications métiers (Arena) > Gestion des déplacements temporaires.



MES AIDES AU LOGEMENT

UN ACCÈS FACILITÉ AUX BAILLEURS ET LOGEMENTS SOCIAUX

PORTAIL « LE LOGEMENT DES AGENTS PUBLICS »

Ce portail référence les dispositifs et aides disponibles ainsi que les offres et services de nos partenaires permettant de vous accompagner dans votre recherche de logement.

Accès à un simulateur : <https://www.logement.fonction-publique.gouv.fr/>

JE SUIS TITULAIRE / NON-TITULAIRE, ENSEIGNANT / NON-ENSEIGNANT : LE CONTINGENT RÉSERVATAIRE - LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les bailleurs sociaux locaux ont pour obligation de tenir à la disposition des personnels de la fonction publique un certain nombre de logements sociaux : on appelle cette réserve de logements le « contingent réservataire ». Quel que soit votre statut/fonction, vous pouvez faire la demande d'un logement social dans le cadre de ce contingent (accordé en fonction de critères sociaux, économiques et familiaux).

- Effectuez la demande en ligne : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>.
Précisez votre statut de fonctionnaire :
un « numéro unique » est alors attribué à votre dossier.
- Transmettez votre numéro unique et votre statut de fonctionnaire à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de votre préfecture (plus d'informations et coordonnées dans le guide du logement).



À LIRE...

GUIDE
DU LOGEMENT



MES AIDES À L'INSTALLATION

PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'INSTALLATION

JE SUIS NOUVELLEMENT NOMMÉ : AIDE À L'INSTALLATION DES PERSONNELS DE L'ÉTAT (AIP & AIP VILLE)

L'Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP) est destinée aux personnels qui viennent d'être nommés ou qui sont affectés en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle contribue à financer, dans le cas d'une location vide ou meublée, les dépenses engagées au titre du premier mois de loyer (provision pour charges comprise), des frais d'agence et de rédaction de bail incombant à l'agent, du dépôt de garantie, des frais de déménagement.

JE SUIS AFFECTÉ EN REP / REP+ : AIDE DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES (CIV)

L'aide CIV (Comité interministériel des villes) est une aide à l'installation et à l'équipement destinée aux agents affectés dans des établissements situés en réseau d'éducation prioritaire. Son montant maximum est de 900 € dans la limite des frais engagés et sous réserve de certains critères économiques.

JE SUIS IATSS : AIDE A LA MOBILITÉ DES LAURÉATS DU CONCOURS IATSS (ASIA MOBILITÉ)

Ce dispositif académique est destiné aux personnels IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) venant d'être nommés à une nouvelle affectation au 1^{er} septembre avec un changement de ville de résidence administrative suite à la nomination :

- lauréat à un concours ou recrutement par liste d'aptitude et d'avancement ;
- personnels titularisés en qualité de bénéficiaire de l'obligation à l'emploi.



Sur Intranet :
tout savoir sur ces aides à l'installation





MA CARRIÈRE

MES DROITS, LIBERTÉS ET OBLIGATIONS EN TANT QUE FONCTIONNAIRE OU AGENT DE L'ÉTAT

Vous êtes tenu d'exercer vos fonctions avec **dignité, impartialité, intégrité et probité**.

Liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse

Droit de grève

Droit syndical

Droit à la formation continue

Droit à rémunération après service fait

Droit à la protection : vous avez droit à une protection et, le cas échéant, à une réparation lorsque vous avez fait l'objet, à l'occasion de vos fonctions, de menaces, d'outrages, de voies de fait, d'injures ou de diffamations. Vous avez droit à une protection, dans certaines circonstances, en cas de poursuites pénales et civiles engagées par un tiers pour faute de service.

Secret professionnel : vous êtes tenu au secret professionnel en tant que dépositaire de renseignements concernant ou intéressant des particuliers, à moins que les nécessités du service ou des obligations légales ne vous imposent la communication des informations dont vous avez eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. Cette disposition a pour objet de protéger les intérêts matériels et moraux des particuliers.

Obligation de discrétion professionnelle d'information au public : vous devez faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont vous avez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. En dehors des cas expressément prévus par la réglementation en vigueur, notamment en matière de liberté d'accès aux documents administratifs, vous ne pouvez être délié de cette obligation de discrétion professionnelle que par décision expresse de l'autorité dont vous dépendez.

Obligation d'information au public : vous avez le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public dans le respect, notamment, des règles mentionnées aux articles L121-6 et L121-7 du Code général de la fonction publique.

Obligation d'effectuer les tâches confiées : quel que soit votre rang dans la hiérarchie, vous êtes responsable de l'exécution des tâches qui vous sont confiées.

Obligation d'obéissance hiérarchique : vous devez vous conformer aux instructions de votre supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance équivaut à une faute professionnelle. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique de l'autorité supérieure compétente et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

Obligation de réserve : le principe de neutralité du service public vous interdit de faire de votre fonction l'instrument d'une propagande quelconque. L'obligation de réserve est une construction jurisprudentielle complexe qui varie d'intensité en fonction de critères divers (place du fonctionnaire dans la hiérarchie, circonstances dans lesquelles il s'est exprimé, modalités et formes de cette expression). La réserve impose à tout fonctionnaire d'éviter en toutes circonstances les comportements portant atteinte à la considération du service public par les usagers.

Régime du cumul d'activités : soumis à un principe d'exclusivité, vous interdisant l'exercice d'une activité professionnelle hors de votre emploi dans l'administration, vous pouvez toutefois bénéficier de certaines dérogations.

À LIRE...

LA PROTECTION
DES PERSONNELS



UNE ACADÉMIE ENGAGÉE POUR MON BIEN-ÊTRE

LA FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ACADÉMIE

Dans un contexte de **transformation des Ressources Humaines** (RH), l'académie d'Amiens met en place une **nouvelle feuille de route RH** visant à **moderniser et renforcer sa politique de gestion des ressources humaines**.

L'objectif est de rendre l'administration **plus agile, plus attractive et plus attentive aux attentes des agents**. Il s'agit également de valoriser les métiers de l'Éducation nationale et de favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif.

Pour répondre à ces ambitions, la nouvelle feuille de route RH repose sur **trois grands enjeux**.



AXE 1

Attirer les talents



AXE 2

Fidéliser les agents



AXE 3

Consolider la fonction RH

À LIRE...

FEUILLE
DE ROUTE RH



DES PERSONNELS ET DES SERVICES POUR M'ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Mon supérieur hiérarchique
- Mon inspecteur de circonscription (1^{er} degré) ou disciplinaire (2nd degré)
- Dispositif OPERA

CARRIÈRE, MOBILITÉ

- Conseiller RH de proximité
- Conseillère mobilité carrière (CMC)
- Services de gestion des personnels (DPAE, DPE, DGP, services en DSDEN)

SANTÉ AU TRAVAIL

- Médecins du travail
- Dispositifs d'accompagnements médical (aménagement du poste de travail, postes adaptés, allègements...)

SOCIAL

- Service social en faveur des personnels
- Action sociale
- Dispositifs d'écoute des personnels

HANDICAP

- Correspondante handicap académique

Retrouvez
tous ces interlocuteurs
dans la rubrique

MES CONTACTS



GUIDE DE
L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNELS



MES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ

La mission RH de proximité est un **service de conseils et d'informations** à destination de tous les personnels de l'académie. Rattaché à la direction des ressources humaines, les missions des conseillers RH de proximité (CRHP) se déclinent en **3 axes** :

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE

Les CRHP orientent les personnels vers les dispositifs adaptés pour une évolution professionnelle : compte personnel de formation, congé de formation professionnelle, bilan de parcours professionnel, plan académique de formation, etc.



Voir aussi à ce sujet l'outil "éventail des missions et métiers pour les enseignants", présentant les fonctions pour diversifier la carrière, valoriser les compétences et construire un parcours professionnel

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Les CRHP peuvent orienter les personnels vers les acteurs compétents, notamment en matière de prévention et de santé au travail ou de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations.

L'APPUI AUX ENCADRANTS

Dans le cadre des fonctions managériales, les CRHP peuvent être contactés pour faire face à une situation complexe qui nécessite des conseils et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement.

Les RH de proximité, ce sont **3 conseillers RH affectés en département** ainsi qu'un **réseau de correspondants** basés dans les bassins d'éducation et de formation.

Pour **prendre rendez-vous** (dans le respect de la confidentialité et dans le cadre d'une écoute neutre et bienveillante), plusieurs possibilités :

Aisne

conseiller-rh02@ac-amiens.fr
03 23 26 26 14

Oise

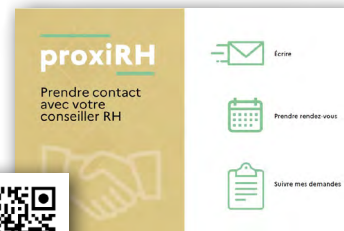
conseiller-rh60@ac-amiens.fr
03 44 06 45 52

Somme

conseiller-rh80@ac-amiens.fr
03 22 71 25 29



Sur l'intranet



Contactez directement les conseillers RH de proximité via **Proxi-RH** :

- en scannant le QR code ci-contre
- depuis le portail Arena sur intranet
- depuis l'application « mon portail RH »



MON SUIVI DE CARRIÈRE

Je suis **ENSEIGNANT, PERSONNEL D'ÉDUCATION**
ou **PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

3 RDV DE CARRIÈRE

Le rendez-vous de carrière est un moment important dans la vie professionnelle d'un agent. Il permet de porter un regard sur une période d'activité et d'évaluer ses compétences ainsi que son engagement dans le métier. Ce rendez-vous a lieu à trois moments précis de la carrière, aux 6^e, 8^e et 9^e échelons. Il comprend une visite en classe de l'inspecteur, suivie d'un temps d'échange, et d'un entretien avec le chef d'établissement. À l'issue des deux premiers rendez-vous de carrière, en fonction de l'évaluation portée, les agents peuvent bénéficier d'un accès plus rapide à l'échelon suivant. Le troisième et dernier rendez-vous de carrière permet de donner un avis qui conditionne le passage plus ou moins précoce à la hors-classe.

+ À TOUT MOMENT...

Vous pouvez demander une **visite conseil** à votre inspecteur du 1^{er} ou du 2nd degré. Vos **conseillers RH de proximité** sont aussi disponibles pour répondre à toutes vos interrogations. RDV aussi sur **l'intranet**, rubrique **Carrière**.

Je suis **PERSONNEL**
D'ADMINISTRATION ou **D'ENCADREMENT**

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUELS

Procédure d'évaluation annuelle permettant au responsable hiérarchique et à chacun de ses collaborateurs :

- de fixer conjointement des **objectifs** ;
- d'évaluer les **résultats obtenus** ;
- de mettre en évidence le **potentiel professionnel** de l'agent, ses points forts et ceux qu'il faut améliorer (évocation des marges de progression possibles, besoins de formation, perspectives d'évolution).

Cet entretien concerne :

- la filière administrative : catégories A, B et C ;
- la filière technique : personnels de laboratoire, ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;
- la filière santé : médecins, infirmiers ;
- la filière sociale : assistants de service social des administrations de l'État exerçant en faveur des élèves et des personnels, conseillers techniques.

LIVRET D'ACCUEIL
DES PROFESSEURS
CONTRACTUELS
2ND DEGRÉ PUBLIC

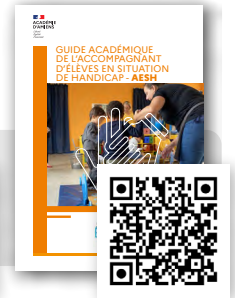
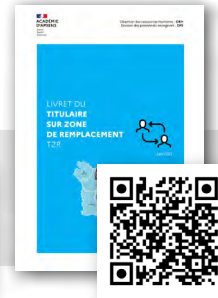
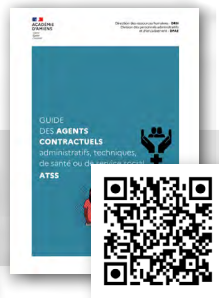
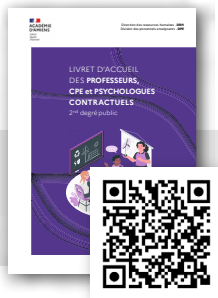
GUIDE DES CONTRAC-
TUELS ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES, DE SANTÉ
ET DE SERVICE SOCIAL
(ATSS)

LIVRET DU TITULAIRE
SUR ZONE DE
REMPLACEMENT (TZR)

GUIDE DES MUTATIONS,
MOUVEMENT
INTRA-ACADÉMIQUE

GUIDE ACADÉMIQUE
DE L'ACCOMPAGNANT
D'ÉLÈVES EN SITUATION
DE HANDICAP - AESH

À LIRE...



L'EAFC AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

L'École académique de la formation continue (EAFC) constitue votre principale porte d'entrée pour vos **démarches de formation**.

L'EAFC propose une offre de formation à tous les personnels de l'académie, structurée autour de cycles et de **parcours de formation centrés sur chaque profil et la situation professionnelle**.

AMBITION 1

Développer les connaissances et compétences des personnels **au service de la réussite de tous les élèves**.

AMBITION 2

Proposer à tous les personnels de l'académie un **parcours de développement attractif**, vécu comme un véritable **investissement professionnel**, et valorisé comme tel tout au long de leur carrière.



3 FONCTIONS

QUALIFICATION

→ **Se spécialiser** et obtenir des certifications

→ **Préparer** des diplômes et des concours

PROFESSIONNALISATION

Cycle 1 **Adaptation à l'emploi**
entrée dans le métier

Cycle 2 **Approfondissement**
montée en compétences

Cycle 3 **Expertise**
innovation, diffusion

DIVERSIFICATION ÉVOLUTION

→ Dans le métier

→ Dans d'autres missions

Mon PAF en ligne,
pour consulter les cycles de formation,
les parcours et s'inscrire
À retrouver aussi dans

MES OUTILS

PAGE 42
MA CARRIÈRE

FAIRE ÉVOLUER MA CARRIÈRE

Deux dispositifs et formats
d'accompagnement pour les PERSONNELS DU 2ND DEGRÉ
souhaitant ÉVOLUER ou SE RECONVERTIR

OPERA

Durée : 1 à 2 ans

Accompagnement :

- Didactique
- Pédagogique
- Reconversion disciplinaire

DAPT

(Dispositif d'accompagnement pédagogique temporaire)

Durée : 3 mois renouvelable

Aide temporaire par un pair :

- Actualisation
- Reprise après interruption
- Renforcement de la pratique pédagogique

Contact

ce.opera@ac-amiens.fr
03 22 82 37 31 ou 03 22 82 39 13

À LIRE...

GUIDE
DU DISPOSITIF
O.P.E.R.A



La CONSEILLÈRE MOBILITÉ CARRIÈRE (CMC)
pour explorer de NOUVELLES OPPORTUNITÉS

La conseillère mobilité carrière accueille les personnels qui souhaitent **faire un point sur leur carrière** et explorer leurs possibilités d'évolution. Intégré à la direction des ressources humaines, la CMC reçoit sous forme d'entretiens individuels, à votre demande ou sur les conseils de l'institution.

La CMC assure une **fonction de conseil**, avec une réelle **expertise dans le champ de la mobilité** :

Elle vous **conseille** tout au long de votre carrière, **valorise votre parcours, aide à orienter** votre projet professionnel.

Elle vous accompagne dans vos **projets de mobilité**, dans le cadre d'une **évolution professionnelle** au sein de l'académie ou hors académie.

Parmi ses leviers d'actions :

- bilan de parcours professionnel ;
- analyse des compétences et des profils sous l'angle des potentialités ;
- aide à l'élaboration de projets professionnels (évolution, réorientation, formation etc.) ;
- repositionnement quant à la fonction actuelle ;
- techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens etc.).

conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr
03 22 82 39 43

**Contact
CMC**



À LIRE...

CELLULE
MOBILITÉS
DE L'ACADÉMIE
D'AMIENS





**MA QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL**

L'ACTION SOCIALE : AIDES ET OFFRES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Élément essentiel de la politique de gestion des ressources humaines, l'action sociale est destinée à accompagner tous les agents de l'académie et à **contribuer à leur bien-être personnel**. Les dispositifs d'action sociale ont vocation à **améliorer leurs conditions de vie** notamment dans les domaines du **logement**, de l'**enfance**, des **loisirs**, de la **restauration**, ou pour faire face à des **situations difficiles**.



LOGEMENT
INSTALLATION



LOISIRS
VACANCES



AIDES
FINANCIÈRES



HANDICAP
MALADIE



RETRAITÉS



RESTAURATION



ENFANCE
ÉTUDES



AIDE
ÉCOUTE
CONSEIL



SECTION RÉGIONALE
INTERMINISTÉRIELLE
ACTION SOCIALE

À LIRE...

LE GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

Tout savoir sur les prestations sociales et les aides dont vous pouvez bénéficier : contactez la DPS - bureau de l'action sociale, ou consultez sur notre site le guide de l'action sociale en faveur des personnels.



Sur Intranet :
tout savoir sur l'action sociale



MON ACADÉMIE, ENGAGÉE POUR UNE RÉELLE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

UN PLAN D'ACTIONS POUR DES ENGAGEMENTS CONCRETS

La volonté de fédérer les femmes et les hommes aux **grands enjeux de l'égalité professionnelle** est une ambition forte portée par tous les acteurs RH de l'académie.



Déclinée au sein d'un plan pluriannuel d'actions, cette **dynamique en faveur de l'égalité professionnelle** s'ancre dans les pratiques au quotidien et investit différents champs : carrière, rémunération, articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, lutte contre toute forme de violence.

Tout au long de l'année, l'académie d'Amiens est engagée pour une réelle culture de l'égalité afin de permettre à chacun de trouver une place à la hauteur de ses aspirations.



Site académique :
Égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes

Contacts

Référente académique :
egaliteprofessionnelle@ac-amiens.fr

Référentes départementales :

AISNE
conseiller-rh02@ac-amiens.fr
OISE
conseiller-rh60@ac-amiens.fr
SOMME
conseiller-rh80@ac-amiens.fr

DES OUTILS ACADÉMIQUES À DESTINATION DES AGENTS



Un **dispositif de signalement des violences au travail** est accessible à tout personnel s'estimant victime de faits de violences. Il a pour objectif de lutter contre les discriminations, les actes de violences sexistes ou sexuelles et le harcèlement moral ou sexuel. Chaque agent est orienté, accompagné, soutenu et protégé par les équipes RH. Tous les faits signalés seront traités.

À LIRE...

FLYER DE PRÉVENTION DES
VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES AU TRAVAIL



À LIRE...

LE LIVRET DE
LA PARENTALITÉ
a pour objectif d'accompagner les personnels dans leur parentalité et de mieux les informer sur leurs droits et les dispositifs existants.



SOUTIEN MÉDICAL ET SOCIAL

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS D'UN MÉDECIN DU TRAVAIL

Les médecins du travail sont chargés de la **surveillance médicale de l'ensemble des personnels de l'académie**, et plus particulièrement de certaines catégories de personnels (**en situation de handicap, femmes enceintes, personnels exposés à des risques spécifiques etc.**). Ils reçoivent les personnels de l'académie à leur demande ou à celle des services gestionnaires du rectorat et des DSDEN (avec l'accord de l'agent). Ils sont en lien avec les conseils médicaux départementaux.

À votre arrivée dans l'académie d'Amiens, si vous avez **besoin de rencontrer le médecin du travail**, notamment dans le cadre d'un **aménagement de votre nouveau poste de travail**, vous pouvez prendre rendez-vous auprès des secrétariats respectifs de chaque département.

Aisne

medecin.travail02@ac-amiens.fr
03 23 26 20 67

Oise

medecin.travail60@ac-amiens.fr
03 44 06 45 86

Somme

medecin.travail80@ac-amiens.fr
03 22 82 37 56

ÉCHANGER AVEC UN ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Pour toute **difficulté liée à votre situation au travail, sociale, familiale, économique ou de santé**, le service social en faveur des personnels est à votre disposition :

- le **SERVICE SOCIAL SPÉCIALISÉ DU TRAVAIL** se situe à l'interface de la vie privée et de la vie professionnelle, il analyse les demandes et **accompagne les personnels dans la résolution des difficultés**, quelles qu'elles soient ;
- l'**ASSISTANTE OU L'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL** s'adresse à tous les personnels de l'académie et intervient dans le respect du secret professionnel avec le consentement de la personne ;
- il en est de même à proximité de votre lieu de travail : dans **chaque département, DEUX ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL** sont dédiés à l'accompagnement des agents. Votre lieu d'affectation détermine la personne en charge de votre suivi. Retrouvez les coordonnées sur <https://intranet.ac-amiens.fr/538-service-social-en-faveur-des-personnels.html>



AISNE

Secteur Nord : social-perso02nord@ac-amiens.fr 03 23 26 20 68
Secteur Sud : social-perso02sud@ac-amiens.fr 03 23 26 22 16

OISE

Secteur Ouest : social-perso60ouest@ac-amiens.fr 03 44 06 45 17
Secteur Est : social-perso60est@ac-amiens.fr 07 78 04 36 02

SOMME

Secteur Ouest : social-perso80ouest@ac-amiens.fr 03 22 71 25 12
Secteur Est : social-perso80est@ac-amiens.fr 03 22 71 25 78



À MES CÔTÉS EN CAS DE DIFFICULTÉS

ÉCHANGER AVEC UN PSYCHOLOGUE

0 805 500 005 ESPACE ACCUEIL ÉCOUTE

En appelant ce numéro, vous pourrez bénéficier d'un entretien d'écoute et de soutien, assuré par un ou une psychologue, par téléphone ou en face à face.

Ces entretiens ponctuels et gratuits vous permettront de faire le point sur votre situation. Accessibles à tous les agents de notre ministère, ils resteront confidentiels dans le respect du secret professionnel et de l'anonymat.

Espace
écoute
accueil* 0 805 500 005

*Partenariat MENJ-mgen

24h/24h - 7j/7

SAISIR LES MÉDIATEURS ACADÉMIQUES

Les médiateurs académiques peuvent être saisis par un personnel de l'Éducation nationale ou par un usager (parents d'élève, élève, étudiant, adulte en formation) pour toute **contestation** d'une décision prise par un établissement ou un service relevant de l'Éducation nationale.

Les réclamations doivent être formulées par écrit et être individuelles, **avoir fait l'objet au préalable d'un recours hiérarchique normal ou de démarches auprès des établissements ou des services concernés.**

Contact mediateur@ac-amiens.fr
06 03 94 31 37



MES CONDITIONS DE TRAVAIL

LE TÉLÉTRAVAIL

L'académie d'Amiens offre la possibilité aux **personnels administratifs, techniques et sociaux en services académiques et départementaux** ainsi qu'en **établissements scolaires** et en **CIO** d'exercer une partie de leur activité en télétravail.

Les personnels de direction, d'éducation et de santé peuvent de façon exceptionnelle exercer en télétravail, exclusivement sous forme de jours flottants pendant les périodes d'absence des élèves (vacances et mercredi après-midi).

Le télétravail est ainsi accessible aux agents dont la nature des activités est **compatible avec ce mode d'organisation** et le bon fonctionnement du service. Dans tous les cas, il nécessite un **accord écrit de la hiérarchie**. Les agents concernés peuvent alors bénéficier d'un **maximum de 2 jours** de télétravail par semaine.



Plus d'informations sur l'intranet

UNE ACADÉMIE HANDI-ACCUEILLANTE

Engagée dans une politique « handicap et inclusion professionnelle », l'académie déploie un **plan pluriannuel favorisant l'insertion, le maintien et la pérennisation dans l'emploi des personnes en situation de handicap**.

Cette ambition est portée par l'ensemble des acteurs RH de l'académie.

Tout au long de l'année, l'académie d'Amiens œuvre au développement d'une **culture positive du handicap** et d'un **environnement de travail inclusif**, grâce à un **accompagnement renforcé** permettant à chacun d'exercer un métier en accord avec sa vocation.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour la **protection de ses agents**, l'académie d'Amiens développe depuis plusieurs années une **politique de santé au travail et de prévention** :

- actions de prévention des risques professionnels ;
- actions d'information et de formation ;
- mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Le guide ci-dessous précise les **outils de signalement** et d'**amélioration des conditions de travail**, ainsi que le **rôle des acteurs en santé et sécurité au travail**.

À LIRE...

GUIDE SANTÉ,
SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site internet





MES CONTACTS

KUI GÈRE MON DOSSIER ?



Je suis enseignant du 1^{er} degré,
conseiller pédagogique (titulaire, stagiaire,
contractuel ou contractuel alternant)

Dans le public

J'ai des questions concernant **mon affectation, mon mouvement, ma carrière**, je m'adresse au **service de gestion des personnels de ma DSDEN** :

Aisne DIPRED	03 22 26 30 18	dipred1-02@ac-amiens.fr
Oise DGP	03 44 06 45 82	gestioncollective@ac-amiens.fr
Somme DPE	03 22 82 37 87	ce.dpe80@ac-amiens.fr

J'ai des questions concernant **ma paie et le versement de mon salaire**, je m'adresse à la **plateforme académique de gestion des professeurs du 1^{er} degré (DGP)**, basée à la DSDEN de l'Oise :

Oise DGP	03 60 36 40 58	plateforme1d@ac-amiens.fr
-------------	----------------	---------------------------

Dans le privé

Tous les **enseignants du privé**, quelque soit leur lieu d'affectation, sont gérés par la **division des personnels enseignants (DPE) de la DSDEN de la Somme**.

DPE	Secteur Aisne : 03 22 71 25 33 Secteur Oise : 03 22 71 25 53 Secteur Somme : 03 22 82 69 08	dpe80prive@ac-amiens.fr
-----	---	-------------------------



Je suis enseignant du 2nd degré
(titulaire, stagiaire, contractuel ou contractuel alternant)

Dans le public ou le privé

Tous **les enseignants du 2nd degré** sont gérés par la **direction des personnels enseignants (DPE)**, rattachée au pôle ressources humaines du rectorat.

La DPE assure la gestion administrative, financière et le remplacement des enseignants de collèges et de lycées. Elle comprend un effectif d'une quarantaine de personnes, réparties en 5 bureaux de gestion.

DPE1	2 nd degré privé sous contrat	ce.dpe1@ac-amiens.fr
DPE2	Disciplines scientifiques Histoire-géographie	ce.dpe2@ac-amiens.fr
DPE3	Disciplines littéraires & linguistiques	ce.dpe3@ac-amiens.fr
DPE4	Enseignements artistiques & techniques - Technologie - Éducation physique et sportive - Documentalistes - Sciences économiques et sociales	ce.dpe4@ac-amiens.fr
DPE5	Professeurs de lycée professionnel	ce.dpe5@ac-amiens.fr

Coordonnées téléphoniques par disciplines :
voir pages suivantes



QUI GÈRE MON DOSSIER ?



Je suis enseignant du 2nd degré



Numéro de poste
précédé de 03 22 82

Dans le privé

Professeur du privé sous contrat, toutes disciplines

DPE1

69 07 (Aisne)
69 06 (Oise)
38 47 (Somme)

Dans le public, voie générale et technologique

Histoire-géographie

DPE2

39 85

Mathématiques

"

38 06 / 38 98

Sciences physiques - Physique appliquée - Mesures physiques
et chimiques - Procédés physico-chimiques - SVT
Sciences naturelles/sciences physiques

"

38 97 / 38 01

Lettres modernes

DPE3

39 84 / 69 25

Anglais

"

38 05 / 37 36

Philosophie - Lettres classiques

"

38 02

Allemand - Allemand/Lettres – Italien - Espagnol (Aisne)

"

38 03

Espagnol (Oise et Somme) - Arabe - Chinois - Russe - Portugais - Japonais

"

39 80

Arts plastiques

Économie gestion communication (Somme)

Économie gestion comptabilité-finances (Somme)

Économie gestion option marketing (Somme)

DPE4

37 39

Biotechnologie - STMS

Son et vidéo - Assistant ingénieur

Sciences industrielles de l'ingénieur (SII) - Arts appliqués

"

39 89

Professeurs d'EPS

"

37 94 / 39 86 / 38 04

Biochimie

DPE4

38 04

Technologie - Éducation musicale (Oise)

"

37 43

Économie gestion communication (Aisne et Oise)

Économie gestion comptabilité-finances (Aisne et Oise)

Économie gestion option marketing (Aisne et Oise)

Économie et gestion informatique de gestion Hôtellerie – Restauration

"

39 88

SES – Documentation

"

39 87



QUI GÈRE MON DOSSIER ?

 Je suis enseignant du 2nd degré

 Numéro de poste
précédé de 03 22 82

Dans le public, voie professionnelle		
Psychologues - Lettres anglais - Lettres allemand Lettres espagnol - CFC - MGI - CPIF	DPE5	37 35
Biotechnologie santé environnement - Sciences et techniques médico-sociales - Esthétique cosmétique - Coiffure	"	38 48
Couverture - Tailleur de pierre - Peinture revêtement - Génie thermique - Génie mécanique construction - Optique lunetterie – GMP - Microtechnique - Modelage mécanique - Moulage noyautage - Génie méca- nique maintenance des véhicules – Nautique - Conducteur routier - Mécanique agricole - Maintenance des aéronefs - Génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés - Parcs et jardins – Habitat	"	39 76
Génie industriel bois - Ébénisterie - Génie industriel textiles et cuirs - Génie industriel structures métalliques - Construction et réparation carrosserie - Génie industriel plastiques composites - Génie chimique - Génie électrique électronique - Génie électrique électrotechnique - Audiovisuel - Maintenance réseau bureautique et télématique - Mathématiques sciences option électronique - Composition en forme imprimante - Impres- sion (livre et image) - Ébénisterie d'art	"	37 23
Lettres/histoire géographie - Hôtellerie restauration option techniques culinaire - Hôtellerie restauration option commercialisation - Pâtisserie - Boucherie – Charcuterie	"	37 38
Mathématiques/Sciences physiques - Arts appliqués - Dessins arts appliqués aux métiers - Horticulture - Fleu- riste - Équipe mobile de sécurité - Ébénisterie d'art – Tapisserie	"	39 82
Économie gestion commerce et vente – Logistique Économie gestion administrative – Prévention sécurité	"	39 10



Depuis mon portable,
j'utilise l'application
« **Mon portail RH** » pour me guider
vers mon bureau gestionnaire
Plus d'information dans

MES OUTILS

I-PROF,
mon assistant carrière
en ligne

À retrouver dans

MES OUTILS

Retrouvez les nom
de vos inspecteurs pédagogiques
régionaux sur ac-amiens.fr

ORGANIGRAMME



QUI GÈRE MON DOSSIER ?



Je suis non enseignant



Numéro de poste
précédé de 03 22 82

Personnel de direction, administratif, médico-social ou technique

Chef d'établissement /Inspecteur du 1 ^{er} ou du 2 nd degré	DP AE2	38 77 / 38 65 / 37 83
Personnel de santé et social : infirmier, médecin, assistant de service social	DP AE3	38 70 / 38 76 / 37 45
Personnel administratif titulaire dans un établissement scolaire, un CIO, une DSDEN, au rectorat	DP AE1	69 86 / 38 75 / 39 18 / 38 73 / 69 20 / 37 08 / 38 56
Personnel administratif contractuel dans un établissement scolaire, un CIO, une DSDEN, au rectorat	DP AE1	38 73 / 38 59 / 38 57
Personnel administratif dans un établissement du supérieur (UPJV)	DP AE1	38 73
Personnel technique en établissement, DSDEN, CIO ou au rectorat : logistique, entretien, maintenance, informatique, laboratoire (ITRF)	DP AE3	38 54 / 38 70

CPE, psychologue, service civique, assistant étranger

Conseiller principal d'éducation (CPE)	DPE5	39 72
Psychologue de l'éducation nationale	DPE5	37 35
Service civique	DP AE2	38 70 / 37 45
Assistant de langue étrangère	DPE2	39 85

Assistant d'éducation (AED) en CDD

Le chef d'établissement d'affectation gère le dossier administratif ; le salaire est, quant à lui, géré par un lycée mutualisateurs :

Acad.	Lycée Paul Langevin, Beauvais mutualisation.langevin@ac-amiens.fr 03 44 12 17 15
-------	--

Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)

Acad.	SAGEPEI ce.sagepei@ac-amiens.fr
-------	------------------------------------

Assistant d'éducation (AED) en CDI, étudiant en préprofessionnalisation

Aisne	DPE 6 ce.aedcdi-aisne@ac-amiens.fr 03 22 82 37 05
Oise	DPE 6 ce.aedcdi-oise@ac-amiens.fr 03 22 82 37 05
Somme	DPE 6 ce.aedcdi-somme@ac-amiens.fr 03 22 82 38 21



MES CONTACTS AU RECTORAT



Adresse mail terminée
par @ac-amiens.fr



Numéro de poste
précédé de 03 22 82

CABINET DU RECTEUR

Secrétariat du cabinet	ce.recteur@...	
Service défense et de sécurité académique (SDSA)	sdsa@...	69 78
Traitement de l'ensemble des missions de défense et de sécurité : veille, alerte et suivi des événements graves - lutte contre les atteintes aux valeurs de la République - gestion de crise - plans et directives de sécurité et de protection des biens et des personnes - sécurité numérique - protection du secret de la défense nationale - coordination de l'équipe mobile de sécurité - sécurisation des EPLE.		
Direction de la communication	ce.comm@...	37 67
Pilotage de la communication interne / externe de l'académie - relais des politiques ministérielles - soutien aux écoles, établissements scolaires et services dans leurs actions de communication - création et gestion d'outils et supports de communication (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information) - relations presse - gestion de crise.		
Pôle climat scolaire	gregory.michel@...	39 90
Accompagnement des établissements du second degré en matière de vie scolaire, amélioration du climat scolaire par des actions de prévention et de formation (lutte contre le harcèlement et contre toutes formes de violences), conseils aux équipes de direction et aux CPE, médiations avec les familles.		

MÉDIATEURS ACADÉMIQUES

mediateur@... 06 03 94 31 37

Réception des réclamations concernant le fonctionnement du service public dans ses relations à l'usager.
Médiation dans le cadre de conflits et de contestations.

GIP FORINVAL - Groupement d'intérêt public Formation continue et insertion professionnelle

ce.gip@... 03 22 80 54 16

Personne morale de droit public - mise en œuvre et développement d'une coopération au niveau académique dans les domaines de la formation continue des adultes, de la formation, de l'apprentissage, de la mobilité européenne et de l'insertion professionnelle - accompagnement des entreprises, des collectivités, des établissements publics, des GRETA dans leurs évolutions technologiques et organisationnelles dans l'ensemble de leurs projets liés à l'éducation et à la formation.



MES CONTACTS AU RECTORAT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Secrétariat du SG

ce.sg@... 39 48

Sous l'autorité du recteur, la secrétaire générale (SG) anime et coordonne l'action des divisions et directions administratives du rectorat placées sous sa responsabilité. Elle est ainsi chargée de l'administration de l'académie et participe à la mise en œuvre de sa politique éducative. Elle travaille en collaboration avec 2 adjoints :

- la SG adjointe en charge de l'expertise et des moyens ;
- le SG adjoint en charge des ressources humaines.

DIRECTION DE L'EXPERTISE ET DES MOYENS

PÔLE ORGANISATION SCOLAIRE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

DEC Division des examens et concours

ce.dec@... 38 60

Organisation des examens de l'enseignement scolaire et post-bac de l'académie, des certifications des enseignants et des concours de la fonction publique académiques et nationaux - service inter-académique des concours ATSS pour la région Hauts-de-France.

DOS Division de l'organisation scolaire

ce.dos@... 38 40

Gestion des structures pédagogiques et des moyens d'enseignement public et privé et administratifs pour la mise en œuvre de la politique de l'académie - suivi et gestion des contrats en établissement - suivi des dossiers relatifs à la vie éducative et scolaire des EPLE.

SAPP Service d'appui aux politiques pédagogiques

ce.sapp@... 39 55

Appui des inspecteurs référents académiques en charge de politiques ou dispositifs pédagogiques spécifiques - coordination des activités entre services et mise en place des procédures - évaluation des dispositifs - participation à la valorisation des actions pédagogiques et éducatives au niveau régional et national.

PÔLE FONCTIONS SUPPORTS

DAF Division des affaires financières

ce.daf@... 38 35

Élaboration et suivi des budgets de l'académie - contrôle de gestion - prise en charge des frais de déplacement, de changement de résidence et congés bonifiés - coordination académique de la paye - contrôle interne financier - gestion des moyens d'enseignement du 1^{er} degré public - gestion des crédits globalisés des EPLE.

DLSA Division de la logistique des services académiques

ce.dls@... 69 01

Gestion du budget logistique (rectorat, DSDEN Somme, DRAJES, CIO) - référent académique des achats et marchés publics - service logistique (gestion matérielle du rectorat, accueils physique et téléphonique, entretien des locaux, courrier, archives, magasin, reprographie, flotte automobile, sécurité des biens et des personnes).



MES CONTACTS AU RECTORAT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES			
PÔLE GESTION			
DPAE	Division des personnels d'administration et d'encadrement	ce.dpae@...	38 70
Gestion administrative et financière des personnels d'encadrement, administratifs et autres personnels non enseignants.			
DPE	Division des personnels enseignants	ce.dpe@...	38 80
Gestion administrative et financière des enseignants du 2 ^d degré, CPE, AED en CDI et psychologues - évaluation, avancements, mutations et actes concernant la carrière des enseignants.			
DPS	Division des prestations sociales	ce.dps@...	38 30
Instruction des dossiers de pension (bureau des pensions) - gestion des prestations d'action sociale en faveur des personnels (bureau de l'action sociale).			
SAGEPEI	Service académique de gestion des personnels de l'École inclusive	ce.sagepei@...	83 30
Gestion administrative et financière des AESH.			
PÔLE ACCOMPAGNEMENT			
CMC	Conseillère mobilité carrière	conseil.mobilite.carriere@...	39 43
Accompagnement des personnels dans leurs projets de mobilité, réorientation professionnelle, valorisation du parcours professionnel.			
CRHP	Conseillers ressources humaines de proximité	Voir page 40	
Accompagnement individuel et information des personnels - conseil en évolution professionnelle - soutien aux personnels en difficulté - appui aux encadrants.			
Dispositif OPERA		ce.opera@...	37 31
Actions d'accompagnement professionnel des enseignants du 2 ^d degré, gestion des reconversions disciplinaires.			
Correspondante handicap		correspondant-handicap@...	38 28
Recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi - communication et partenariats sur le handicap - aménagement technique du poste de travail des personnels en situation de handicap.			



MES CONTACTS AU RECTORAT

PÔLE PRÉVENTION

ISST	Inspectrice santé et sécurité au travail	ce.isst@...	37 91
Contrôle des conditions d'application de la réglementation en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements et services de l'académie.			
CPA	Conseillère de prévention académique	cpacad@...	69 81
Supervision de la démarche d'évaluation des risques professionnels - mise en place d'une politique académique de prévention.			
Psychologue du travail		psychologue.travail@...	69 50
Expertise relative à l'organisation du travail - amélioration des conditions de travail - prévention des risques psychosociaux (RPS).			
Service de médecine du travail			voir page 48
Surveillance médicale des personnels de l'académie - réception de tous les personnels à leur demande ou à celle des services gestionnaires du rectorat et des inspections académiques - en lien avec le médecin conseiller technique du recteur.			

PÔLE FORMATION

EAFC	École académique de la formation continue	eafc@...	39 71
Conception et mise en œuvre du Plan académique de formation continue des personnels de l'académie.			
DAFPE	Délégation académique à la formation des personnels d'encadrement	annick.jantzen@...	06 70 10 87 88
Conception et mise en œuvre du plan académique de formation des cadres pédagogiques (inspecteurs et personnels de direction et administratifs) : préparation aux concours, formation statutaire initiale, adaptation à l'emploi, formation continue - en lien avec l'EAFC.			

CHARGÉES DE MISSIONS

Recrutement et égalité professionnelle		recrutement@... egaliteprofessionnelle@...	
Appui au pilotage de la fonction recrutement, élaboration et déclinaison des actions pour l'attractivité - mise en place et suivi d'une politique académique en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes.			
Transformation RH et modernisation publique		mission.transformation@...	38 34
Pilotage de la transformation et la modernisation - accompagnement des services dans la simplification, la conduite du changement, la communication sur les projets et l'amélioration du service aux usagers.			



MES CONTACTS AU RECTORAT

PÔLE PÉDAGOGIQUE			
Direction de la pédagogie		ce.direction-pedagogie@...	03 22 71 38 31
Coordination et mise en cohérence des actions pédagogiques et éducatives menées dans le 1 ^{er} et le 2 ^d degrés par la directrice de la pédagogie et le conseiller technique 1 ^{er} degré.			
Secrétariat des inspecteurs de la voie générale technologique (IA-IPR) & doyen		ce.ipr@...	39 70
Élu par ses pairs, le doyen représente le collège des IA-IPR (inspecteurs du 2 nd degré des voies générales et technologiques) auprès du recteur et dans différentes instances.			
Secrétariat des inspecteurs des voies pro. et techno. (IEN-ET / EG / IO) & doyen		ce.ienet@...	39 11
Élu par ses pairs, le doyen représente le collège des IEN-ET-EG-IO (inspecteurs du 2 nd degré de la voie professionnelle, de l'information et de l'orientation) auprès du recteur et dans différentes instances.			
CASNAV	Scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs	ce.casnav@...	03 22 71 41 72
Prise en charge de publics spécifiques (élèves allophones nouvellement arrivés, enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) - facilitation de leur accueil et de leur inclusion scolaire - mise en œuvre de formations à destination des enseignants du 1 ^{er} et du 2 nd degrés et des personnels d'encadrement - centre de ressources - pilotage des UPE2A.			
DAEP	Éducation prioritaire	ce.daep@...	39 36
Mise œuvre de la politique de l'éducation prioritaire - aise et soutien au pilotage des réseaux - conception et organisation des formations en REP et REP+			
DAIP CARDIE	Délégation académique à l'Innovation pédagogique - Cellule académique recherche développement innovation expérimentation	ce.cardie@...	39 93
Repérage, accompagnement et valorisation des innovations et des expérimentations dans les écoles et établissements - pilotage académique et coordination avec la recherche.			
DAEC	Égalité des chances	daec@...	03 22 71 25 02
Égalité des chances - investissement au travers de 3 axes majeurs : lutte contre la grande pauvreté, égalité filles-garçons et suivi des structures de retour à l'école (SRE).			
SRE	Structures de retour à l'école	philippe.delignieres@...	03 22 82 37 72
Gestion des micro-collèges et micro-lycées pour la prise en charge d'élèves déscolarisés, sans solutions, souhaitant reprendre des études secondaires dans les filières générales, technologiques ou professionnelles.			
EAFC	École académique de la formation continue	eafc@...	39 71
Conception et mise en œuvre du Plan académique de formation continue des personnels de l'académie.			
DAFPE	Délégation académique à la formation des personnels d'encadrement	annick.jantzen@...	06 70 10 87 88
Conception et mise en œuvre du plan académique de formation des cadres pédagogiques (inspecteurs et personnels de direction et administratifs) : préparation aux concours, formation statutaire initiale, adaptation à l'emploi, formation continue - en lien avec l'EAFC.			



MES CONTACTS AU RECTORAT

POLITIQUES ÉDUCATIVES TRANSVERSALES	
Valeurs de la République	emmanuel.liandier@ac-amiens.fr
EMI - Éducation aux médias et à l'information	regis.signarbieux@ac-amiens.fr
EDD - Éducation au développement durable	guillaume.comte@ac-amiens.fr manuella.van-praet@ac-amiens.fr
Égalité filles-garçons Lutte contre les LGBT+phobies	laurence.ducousso-lacaze@ac-amiens.fr
Responsables académiques harcèlement	amiens-stop-harcelement@ac-amiens.fr
EPSA - Écoles promotrices de santé	antoine.meats@ac-amiens.fr
Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVAR-S)	yohanna.lefebvre@ac-amiens.fr raphael.teuf@ac-amiens.fr manuel.aguiar@ac-amiens.fr nacera.hubert@ac-amiens.fr

THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES : DES RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES

Mémoire, citoyenneté, défense	emmanuel.veziat@ac-amiens.fr
Engagement citoyen, élus collégiens et lycéens (CVC, CVL, CAVL)	davl@ac-amiens.fr
Éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement Prévention des conduites à risque	caesce@ac-amiens.fr
Éducation à la sécurité routière	mahdia.ait-khelifa@ac-amiens.fr
Éducation aux premiers secours	premiers.secoures@ac-amiens.fr
Génération 2024, 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)	antoine.meats@ac-amiens.fr



MES CONTACTS AU RECTORAT

CONSEILLERS TECHNIQUES DU RECTEUR		
Médecin		39 25
Infirmière		39 27
Service social	conseiller-technique-sante-social@...	39 26
Psychologue		39 38
Coordination de l'action en matière de santé et d'action sociale en faveur des élèves, des étudiants, des apprentis et des personnels - représentation du recteur dans certaines manifestations, instances et auprès de partenaires.		
ASH - adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés	ce.ash@...	38 37
Mise en place de la politique académique en matière d'adaptation scolaire, de scolarisation des élèves handicapés et de l'école inclusive.		
EVS	gregory.michel@...	39 90
Aide, conseils et suivi de la formation continue et statutaire des personnels de direction - animation de la vie scolaire académique (DAVLC), suivi des dossiers liés au harcèlement et à la lutte contre les discriminations.		
Défense	emmanuel.veziat@...	39 46
Pilotage et suivi de projet associant ministère des Armées et Éducation nationale - animation du Trinôme Défense / Éducation nationale / IHEDN - éducation à la défense - mémoire des conflits contemporains - lien avec les partenaires institutionnels et associatifs dans ces domaines.		
DAVLC - Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne	davl@...	37 90
Coordination académique de la vie lycéenne et collégienne - accompagnement des instances représentatives des élèves (CVC, CVL, CAVL, CNVL) - soutien leurs initiatives et valorisation de leur parole et de leur engagement dans les établissements.		
ISST - Inspectrice santé et sécurité au travail	ce.isst@...	37 91
Contrôle des conditions d'application de la réglementation en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements et services de l'académie.		
Remplacement et continuité pédagogique	referentRCD@...	37 69
Suivi de la mise en œuvre de la politique de continuité pédagogique et de remplacement de courte durée des enseignants - conseil stratégique au pilotage académique et accompagnement des établissements.		
Information et orientation	draio@region-academie-hdf.fr	
Suivi de la mise en œuvre de la politique d'orientation et d'affectation et des politiques de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire		
Numérique éducatif	drane@region-academie-hdf.fr	39 58
Accompagnement aux usages du numérique - montée en compétences des élèves et des enseignants - expertise, ressources et formation - prêt de matériel pour accompagner les projets innovants.		



Relations européennes et internationales	drareic.amiens@region-academie-hdf.fr	39 50
Soutien des actions d'ouverture internationale, pour les élèves et les personnels - mise en œuvre des projets - développement et gestion de partenariats - identification de financements - accompagnement des disciplines.		
Éducation artistique et culturelle	draeac@region-academie-hdf.fr	03 22 82 39 42
Animation du déploiement de la politique d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de la région Hauts-de-France.		
Formation professionnelle	drafpic@region-academie-hdf.fr	03 20 15 60 42 03 22 82 39 12
Missions dans le champ de la formation initiale et continue - 3 axes principaux : évolution de la carte des formations scolaires et apprentissage, animation relation École / Entreprise et des Campus des Métiers et des Qualifications - animation du réseau des GRETA.		
UNSS	florence.danquigny@unss.org sr-amiens@unss.org	06 08 61 95 61 03 22 95 31 09
Pilotage et développement du sport scolaire du second degré dans toute l'académie en lien avec les services départementaux de l'UNSS - accompagnement des associations sportives et organisation des rencontres UNSS.		

ADRESSES RECTORAT ET DSDEN

RECTORAT ACADÉMIE D'AMIENS		
20 boulevard d'Alsace-Lorraine - 80063 AMIENS cedex 9	Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h	03 22 823 823
DSDEN DE L' AISNE		
Cité administrative - 02018 LAON cedex	Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30 sauf le mercredi : 8h30-12h et 14h-16h00	03 23 26 22 00
DSDEN DE L'OISE		
22 avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS cedex	Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30	03 44 06 45 00
DSDEN DE LA SOMME		
75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30	03 22 823 823



LES CIRCONSCRIPTIONS DU 1^{ER} DEGRÉ

 Adresse mail terminée
par @ac-amiens.fr

Aisne			
Chauny	Espace Lepetit - Rue du Port - BP 41 - 02300 CHAUNY	03 23 52 22 86	ien02.chauny@...
Château-Thierry	1 rue des hérissons - 02400 CHATEAU-THIERRY	03 23 69 06 23	ien02.ch-thierry@...
Guise	48 place Lesur - 02120 GUISE	03 23 61 14 43	ien02.guise@...
Hirson	93 rue de la République - 02500 HIRSON	03 23 58 07 19	ien02.hirson@...
Laon	Cité administrative - Entrée A - 02018 LAON cedex	03 23 26 22 11	ien02.laon@...
Laonnois	Cité administrative - Entrée A - 02018 LAON cedex	03 23 26 26 19	ien02.laonnois@...
Soissonnais	14 rue des Cordeliers - 02200 SOISSONS	03 23 53 28 46	ien02.soissonnais@...
Soissons	14 rue des Cordeliers - 02200 SOISSONS	03 23 53 23 47	ien02.soissons@...
Saint-Quentin	École Jumentier - 1 rue des Glatiniers - 02100 ST-QUENTIN	03 23 67 08 95	ien02.st-quentin@...
Saint-Quentin Nord	1 rue des Glatiniers - 02100 ST-QUENTIN	03 60 62 07 10	ien02.st-quentin-nord@...
Tergnier	26 boulevard Jean de la Fontaine - 02700 TERGNIER	03 23 37 20 30	ien02.tergnier@...
Villers-Cotterêts	7 rue Lavoisier - 02600 VILLERS-COTTERÊTS	03 23 76 38 47	ien02.villers-cotterets@...
ASH (adaptation scolaire / handicap)	Cité administrative - Entrée A - 02018 LAON cedex	03 23 26 22 12	ienash02@...
IEF (instruction en famille)	Cité administrative - Entrée A - 02018 LAON cedex	03 23 26 22 20	ien02.ief@...
Oise			
Auneuil	6 avenue de l'Europe - 60000 BEAUVAIS	03 60 29 76 00	ien60.auneuil@...
Beauvais Nord	6 avenue de l'Europe - 60000 BEAUVAIS	03 60 29 76 10	ien60.beauvaisnord@...
Beauvais Sud	6 avenue de l'Europe - 60000 BEAUVAIS	03 60 29 76 20	ien60.beauvaisud@...
Clermont	10 place Aristide Briand - 60600 AGNETZ	03 60 62 90 90	ien60.clermont@...
Compiègne	25 square Jean-Baptiste Clément - 1 ^{er} étage - 60200 COMPIÈGNE	03 60 01 93 66	ien60.compiègne@...
Creil	15 rue Jules Michelet - 60100 CREIL	03 60 62 90 17	ien60.creil@...
Crépy-en-Valois	La Passerelle - 62 rue de Soissons - 60800 CRÉPY-EN-VALOIS	03 44 59 41 50	ien60.crepy@...
Gouvieux	12 rue de la Baronne de Rothschild - 60270 GOUVIEUX	03 44 62 51 00	ien60.gouvieux@...
Grandvilliers	10 rue du Franc Marché - 60210 GRANDVILLIERS	03 60 62 90 19	ien60.grandvilliers@...
Margny-lès-Compiègne	25 square Jean-Baptiste Clément - 60200 COMPIÈGNE	03 60 01 93 68	ien60.margny@...
Méru	17 rue Anatole France - 60110 MERU	03 60 62 90 20	ien60.meru@...
Nogent-sur-Oise	88 ter rue Jean Jaurès - 60180 NOGENT-SUR-OISE	03 60 62 90 25	ien60.nogent@...
Noyon	École prim. Ch. Perrault - 449 rue d'Orroire - 60400 NOYON	03 44 93 26 10	ien60.noyon@...
Pont-Sainte-Maxence	3 rue Garnier - 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	03 60 62 90 47	ien60.pont@...
Saint-Just-en-Chaussée	1 bis rue J. Moulin - Bât. G. Brassens - 60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	03 44 78 22 95	ien60.saint-just@...
Senlis	3 place Gérard de Nerval - 60300 SENLIS	03 60 62 90 56	ien60.senlis@...
École inclusive	6 avenue de l'Europe - 60000 BEAUVAIS	03 60 29 76 30	poleashsecretariat60@... poleashpersonnels60@...
Instruction en famille	22 avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS cedex	03 60 36 40 62	ien60.ief@...
Maternelle	22 avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS cedex	03 44 06 45 08	ien60.maternelle@...



LES CIRCONSCRIPTIONS DU 1^{ER} DEGRÉ

 Adresse mail terminée
par @ac-amiens.fr

Somme			
Amiens Centre-Somme	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 04	ien80.amiens-centre-somme@...
Amiens Sud-Ouest	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 05	ien80.amiens-sud-ouest@...
Amiens Nord	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 06	ien80.amiens-nord@...
Amiens Ouest	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 07	ien80.amiens-ouest@...
Amiens Sud	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 08	ien80.amiens-sud@...
Abbeville	82 rue St-Gilles - Espace St-Gilles - bât. 9 - 80100 ABBEVILLE	03 22 28 22 90	ien80.abbeville@...
Doullens	2 rue des neuf moulins - BP 10005 - 80600 DOULLENS	03 22 77 03 40	ien80.doullens@...
Montdidier	41 avenue Jean Jaurès - 80500 MONTDIDIER	03 22 78 04 62	ien80.montdidier@...
Péronne	15 avenue Mac Orlan - 80200 PÉRONNE	03 22 84 01 66	ien80.peronne@...
Ponthieu-Marquenterre	82 rue St-Gilles - Espace St-Gilles - bât. 9 - 80100 ABBEVILLE	03 22 28 06 38	ien80.ponthieu-marquenterre@...
Vimeu	82 rue St-Gilles - Espace St-Gilles - bât. 9 - 80100 ABBEVILLE	03 22 61 25 10	ien80.vimeu@...
Maternelle	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 69	ien80.pre-elem@...
École inclusive	75 rue de la Vallée - Bâtiment C - 80000 AMIENS	03 22 71 25 09	ien80.amiensash@...



ORGANIGRAMME DES INSPECTEURS DU 1^{ER} ET DU 2^D DEGRÉS

À retrouver sur ac-amiens.fr

PARTENAIRES ET ORGANISMES ASSOCIÉS

Atelier Canopé 02 - Laon	25 avenue de la République - 02000 Laon	03 23 26 33 20	contact.atelier02@reseau-canope.fr
Atelier Canopé 60 - Beauvais	22 avenue V. Hugo - 60000 Beauvais	03 44 06 31 00	contact.atelier60@reseau-canope.fr
Atelier Canopé 80 - Amiens	45 rue Saint-Leu - 80000 Amiens	03 22 71 41 60	contact.atelier80@reseau-canope.fr
GIP FORINVAL	6 ter rue Caudron - 80000 Amiens	03 22 80 54 16	ce.gip@ac-amiens.fr
CLÉMI	45 rue Saint-Leu - 80000 Amiens		clemi@ac-amiens.fr
UNSS, service régional	Av. des facultés - IUT d'Amiens - 80480 Salouël	03 22 95 31 09	sr-amiens@unss.org
INSPÉ - Centre d'Amiens	Citadelle - 10 rue des Français libres - 80080 Amiens	03 64 26 84 40	inspe-contact@u-picardie.fr
INSPÉ - Centre de Beauvais	3 rue Bossuet - 60000 Beauvais	03 44 48 72 00	accueil.inspe60@u-picardie.fr
INSPÉ - Centre de Laon	25 avenue de la République - 02000 Laon	03 23 26 33 80	accueil.inspe02@u-picardie.fr
CROUS Amiens - Picardie	25 rue Saint-Leu - 80000 Amiens	03 22 71 24 00	



MES CONTACTS EN RÉGION ACADÉMIQUE

 Adresse mail terminée
par @region-academie-hdf.fr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE (SGRA)

Secrétariat du SG	sgra@... 03 20 15 62 56
Suivi des affaires générales - appui au pilotage budgétaire et des emplois - suivi des moyens RH - organisation du dialogue social de région académique - suivi des fonds européens, des grands projets de territoire et des dossiers interministériels - coordination des appels à projets et de l'action transfrontalière.	

DÉLÉGATIONS DE RÉGION ACADÉMIQUE

DRAFPIC	Formation professionnelle initiale et continue	drafpic@... 03 20 15 60 42
Définition et mise en œuvre de la politique de région académique dans le champ des formations professionnelles - animation et pilotage du réseau des Greta et des CFA académiques – mise en cohérence des voies de formation – coordination des actions en lien avec le monde économique.		
DRAIO	Information et orientation	draio@... 03 20 15 66 50
Définition, impulsion et coordination de la politique régionale en matière d'orientation, en relation avec les partenaires, pour le continuum collège/lycée/enseignement supérieur - lutte contre le décrochage scolaire et animation des réseaux Foquale (réseaux formation qualification emploi) et de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) - gestion des procédures d'orientation et d'affectation, de Parcoursup.		
DRARI	Recherche et innovation	drari@... 03 20 15 65 71
Conseil auprès de la rectrice de région académique et du recteur délégué à l'ESRI dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle – en relation avec le préfet de région pour les questions liées à l'innovation et à la recherche.		
DRANE	Numerique éducatif	drane@... 03 20 12 14 56
Pilotage de la stratégie de région académique concernant le développement et la formation aux usages du numérique – animation et évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route numérique – en relation avec les responsables académiques et partenaires territoriaux.		
DRAJES	Jeunesse, engagement et sports	drajes@... 03 60 01 94 37
Animation et coordination des politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement		
DRAREIC	Relations européennes et internationales, coopération	drareic@... 03 20 15 60 19
Ouverture européenne et internationale - accompagnement, suivi et coordination du développement transfrontalier, européen et international des écoles, des établissements scolaires et des administrations - publics : élèves, étudiants, apprentis et personnels.		
DRAEAC	Éducation artistique et culturelle	draeac@... 03 22 82 39 42
Élaboration, impulsion, information, formation, accompagnement, organisation et évaluation de la politique d'éducation artistique et culturelle - poursuite de l'objectif 100 % éducation artistique et culturelle pour les élèves.		



MES CONTACTS EN RÉGION ACADÉMIQUE

 Adresse mail terminée
par @region-academique-hdf.fr

DIRECTION ET SERVICES DE RÉGION ACADÉMIQUE

DRASI	Systèmes d'information	drasi@...	03 22 82 38 20
--------------	-------------------------------	-----------	----------------

Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques de la région académique dans les domaines des systèmes d'information et de la transformation numérique - sécurité des systèmes d'information - amélioration de la qualité du service rendu aux utilisateurs et acteurs du système éducatif à l'échelle de la région académique Hauts-de-France et des deux académies d'Amiens et de Lille.

+ Centre de services et relations usagers : à contacter via intranet

SRASUP	Enseignement supérieur	srasup@...	03 20 15 67 04
---------------	-------------------------------	------------	----------------

Contrôle budgétaire, de légalité et suivi stratégique des établissements publics d'enseignement supérieur sur le périmètre de la région académique – coordination et suivi des contrats d'objectifs, de moyen et de performance (COMP) – suivi des établissements d'enseignement supérieur privés et gestion des jurys des diplômes visés et rectoraux – animation et déclinaison des dispositifs de vie étudiante et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes – relations avec les usagers.

SRAPI	Politique immobilière	srap@...	03 20 15 61 05
--------------	------------------------------	----------	----------------

Politique immobilière de l'État pour les services de l'Éducation Nationale et les établissements d'enseignement supérieur - suivi et analyse de l'immobilier des établissements - gestion du parc des bâtiments académiques - expertise quant aux projets universitaires et mise en place de leur volet financier.

SRAES	Études et statistiques	sraes@...	03 22 82 38 19
--------------	-------------------------------	-----------	----------------

Collecte et Ingénierie d'enquêtes – contrôle de la qualité de l'information statistique – valorisation et diffusion des données d'étude – réponse aux demandes statistiques – conduite des démarches d'évaluation

SRAA	Achats	sraa@...	03 20 15 60 37
-------------	---------------	----------	----------------

Traitement des demandes d'achats exprimées par les services prescripteurs de la région académique via Chorus Formulaires - réalisation des procédures d'achats - gestion des marchés publics et des contrats souscrits au bénéfice des services.

MCPFA	Contrôle pédagogique des formations par apprentissage	mcpfa@...	03 22 82 39 09
--------------	--	-----------	----------------

Accompagnement des organismes de formation publics et privés par apprentissage dans leur démarche de qualité - contrôles pédagogiques en lien avec les corps d'inspection et les experts consulaires pour les diplômes professionnels du CAP au BTS.

IFRA3S	Formations des secteurs de la santé et du social	ce.ifraas@...	06 08 41 06 43
---------------	---	---------------	----------------

Pilotage de l'offre de formation en matière sanitaire et sociale (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, technicien en imagerie, aide à la personne) - suivi des politiques éducatives des sites de formation - développement de l'apprentissage en réponse aux besoins territoriaux en emplois - relation avec les partenaires.



DES SERVICES ACADÉMIQUES PARTAGÉS ENTRE AMIENS ET LILLE

SERVICES INTER-ACADÉMIQUES			
SIAC	Concours administratifs	ce.siac@ac-amiens.fr	03 22 82 37 13
Organisation des concours de recrutement des personnels non enseignants de la région académique et de certains autres services déconcentrés des Hauts-de-France dans le cadre du centre de service partagé.			
SI2C	Contrôle des actes et conseil aux EPLE	si2c-conseil@ac-lille.fr si2c-contrôle@ac-lille.fr	03 74 45 44 60 03 21 23 91 44
Contrôle de la conformité à la réglementation des actes des EPLE - régulation et expertise sur la légalité des actes et des demandes des EPLE.			
SI AJ	Affaires juridiques	ce.siaj@ac-lille.fr ce.siaj@ac-amiens.fr	03 20 15 63 34 03 22 82 39 39
Conseil, expertise et assistance juridique auprès des autorités fonctionnelles, des services administratifs et des établissements scolaires, sur toute question concernant les académies ou la région académique.			
CSP IA	Centre de services partagés interacadémique	cspia@ac-amiens.fr	03 22 82 38 35
Exécution financière (dépenses et recettes) des actes de gestion pris par les services prescripteurs des académies d'Amiens et de Lille - veille à la performance et à la qualité de l'exécution - animation de la chaîne financière dans le cadre de contrats de services.			



GUIDE D'ACCUEIL - GUIDE PRATIQUE DE L'ACADÉMIE D'AMIENS - JUIN 2025
Directeur de la publication : Benoît BONAIME
Conception : rectorat de l'académie d'Amiens (direction de la communication) - Crédits photos : Adobe Stock (Sergey Novikov, Pictarena, Marco, Puntostudiofoto Lda, Freesurf, Cyberian94, Brad Pict, Stéphane Mutzenberg, Krakenimages.com, Vasy, Gerald Villena, New Africa, Master1305) - Freepik (pressefoto , raxpixel.com) - The press association Heritage Somme - Conseil départemental de l'Aisne - Agences de presse du Domaine de Chantilly, Jérôme Houyvet - Wikicommons - Airbus - Historial de la Grande Guerre, Aurélien Roger - Rectorat, service communication (Marie Bougain, Léa Fontana, Marianne Boudaille, Jérôme Debuigny).





MES OUTILS

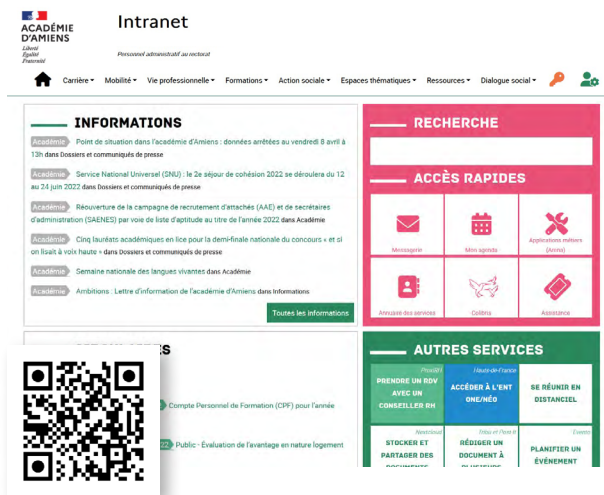
ACCÉDER AUX OUTILS ET SERVICES INFORMATIQUES, GÉRER MES DÉMARCHES ET CONSULTER DES RESSOURCES

L'INTRANET : INDISPENSABLE AU QUOTIDIEN

L'intranet académique est accessible à l'adresse suivante : <https://intranet.ac-amiens.fr>.

Il vous permet d'accéder :

- à des **informations** sur la carrière, la mobilité, la vie professionnelle, la formation continue, l'action sociale, le dialogue social etc. ;
- aux **actualités**, notamment en matière de ressources humaines ;
- aux **circulaires** ;
- aux **outils et services informatiques** :
 - centre de services usagers
 - annuaire, organigrammes
 - messagerie, agenda
 - portail ARENA (accès à des applications nationales)
 - colibris (démarches RH en ligne)
 - espace numérique de travail (ENT ONE et NEO)
 - outils de visio et audioconférence, de stockage et partage de documents, de planification d'un événement, de transfert de fichiers volumineux, de discussion en temps réel, d'hébergement de vidéos etc.



Connexion à l'intranet :
<https://intranet.ac-amiens.fr/>

BESOIN D'AIDE ? LE CENTRE DE SERVICES USAGERS

En cas de besoin, les personnels de l'académie partagent tous un **centre de services et relations usagers**, géré par la direction de région académique des systèmes d'information (DRASI).

Pour le solliciter :

- Privilégiez **l'intranet**, rubrique **Assistance** (en page d'accueil)
- En dernier recours, un numéro de téléphone unique est disponible : 03 60 62 89 89



MES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Les collectivités de la Région académique des Hauts-de-France proposent un **ENT commun de la maternelle au lycée**, accessible aux personnels, aux élèves et à leurs parents. Nommé One dans le 1^{er} degré et Néo dans le 2^d degré, **il offre à l'ensemble des usagers**, via un point d'entrée unifié et sécurisé, **un bouquet de services et de ressources**. Il permet ainsi de **communiquer**, mais également de **produire des ressources pédagogiques et éducatives**, favorisant la collaboration et la coopération. Désormais doté d'outils d'accessibilité, l'usage de l'outil garantit une continuité éducative et fait le lien entre les élèves, les parents, les enseignants et les personnels éducatifs pour mener les élèves vers la réussite.

ÉDUSCOL

Éduscol est un **portail national d'informations et de ressources** à destination de tous les personnels de l'Éducation nationale. Il recense des éléments classés par disciplines (lettres, mathématiques, éducation musicale, langues vivantes etc.) ou par thématiques (éducation au développement durable, citoyenneté et valeurs de la République, éducation artistique et culturelle etc.).

Il propose de **nombreux contenus** en lien avec le quotidien des agents : protection des données personnelles (RGPD), formations etc., et les événements qui rythment l'année scolaire (concours, prix etc.).



LUMNI

Lumni est à la fois une **plateforme en ligne** et une **offre télévisuelle dédiée à l'éducation**, mise en œuvre par les services de l'audiovisuel public français.

Régulièrement enrichie, cette plateforme propose des cours, jeux, quiz, ainsi que des programmes et des opérations à forte valeur éducative.

Lumni



RÉSEAU CANOPÉ



Opérateur du ministère de l'Éducation nationale, chargé de la formation tout au long de la vie des enseignants et des acteurs de l'éducation, **Réseau Canopé propose** une offre variée, combinant **des formations en présentiel et à distance**, avec un formateur ou en autoformation, sur des thèmes répondant aux enjeux éducatifs et sociétaux contemporains en lien étroit avec les services centraux et académiques de formation, et plus particulièrement, l'EAFc.

Réseau Canopé contribue à l'**offre de formation** :

- **en présentiel**, dans les établissements scolaires et dans les Ateliers Canopé, lieux de formation et de partage pour la communauté éducative ;
- **à distance**, à travers une offre déployée selon des formats variés et des objectifs gradués.

Sur l'académie d'Amiens, **les Ateliers Canopé d'Amiens, de Beauvais et de Laon**, vous offrent des espaces de formation et de développement professionnel : accompagnement de vos projets pédagogiques, co-construction, expérimentations de matériels et de méthodes d'apprentissage.

SE FORMER



canoTech
Plateforme de formation continue des enseignants

S'INFORMER



Extra classe
Des podcasts animés par des acteurs de terrain sur l'actualité éducative

POUR UNE PRISE DE FONCTION RÉUSSIE, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE !



Découvrez l'espace « Nouvel enseignant ». Retrouvez tout au long de l'année l'ensemble de la programmation dédiée aux nouveaux enseignants, pour vous aider à vivre cette année scolaire dans les meilleures conditions.

MES DÉMARCHES EN LIGNE

« MON PORTAIL RH » POUR TOUS NOS SERVICES RH



Depuis janvier 2026, un nouveau portail RH centralise toute l'offre de service RH : page d'accueil profilée, informations personnelles, actes administratifs dématérialisés, etc. Accessible sur ordinateur via ARENA ou depuis l'application mobile. « Mon portail RH » permet d'**accéder à un certain nombre de services** de façon sécurisée :

- réaliser une démarche administrative RH dans le portail Colibris ;
- utiliser sa messagerie académique ;
- accéder à son compte ENSAP et à ses fiches de paie ;
- consulter ses données personnelles et familiales ;
- consulter ses données professionnelles (carrière, affectation, etc.) ;
- justifier de son appartenance au ministère vis-à-vis d'un tiers (carte professionnelle numérique) ;
- échanger avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.) grâce à l'option « mes contacts ».

Téléchargez
l'application mobile
Mon portail RH



PORTAIL COLIBRIS DÉMARCHES RH DÉMATÉRIALISÉES



Colibris

Colibris est une plateforme permettant à l'ensemble des personnels de notre ministère d'effectuer des **démarches RH en ligne** : demandes de télétravail, de temps partiel, candidature à une liste d'aptitudes, confirmation pour la participation au mouvement, etc. C'est une relation directe avec votre service RH pour des procédures dématérialisées.



MES DÉMARCHES EN LIGNE

I-PROF MON ASSISTANT CARRIÈRE

I-prof est une application permettant à chaque enseignant (1^{er} et 2nd degrés) de :

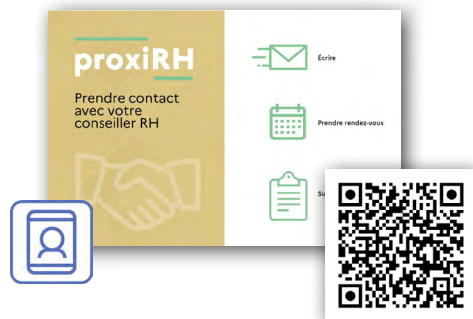
- consulter et compléter son **dossier administratif** ;
- consulter des guides thématiques ;
- dialoguer avec son gestionnaire ;
- signaler un changement de situation etc.

I-Prof est également une interface pour toutes les opérations collectives :

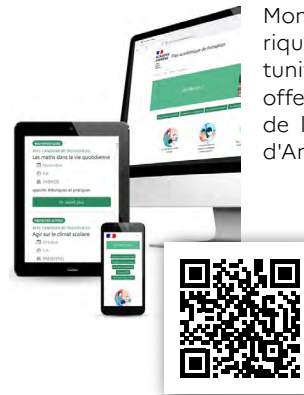
- **participer aux opérations de mutation** (inter académique et intra académique) ;
- **candidater aux opérations d'avancement** de grade (hors classe, classe exceptionnelle).

PROXI-RH : POUR PRENDRE RDV AVEC LES RH DE PROXIMITÉ

L'application Proxi-RH, accessible via le portail intranet ou l'application mobile « Mon portail RH », vous permet de **contacter les conseillers RH de proximité** et de prendre rendez-vous.



MON PAF EN LIGNE POUR CONSULTER MON OFFRE DE FORMATION



Mon PAF en ligne, l'outil numérique pour découvrir les opportunités de **formation continue** offertes par l'École académique de la formation continue (EAFC) d'Amiens et réserver une session.



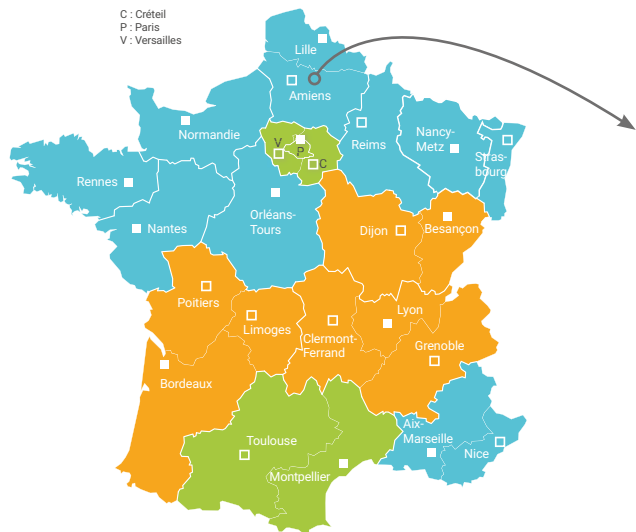
CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS ANNUELS 2026-2027

SEPTEMBRE 2026	
Septembre Bouge	
Fête du sport	14
Semaine européenne de la mobilité	du 16 au 22
Journées européennes du patrimoine	19 & 20
Semaines europ. du développement durable	du 18/09 au 08/10
Journée nationale du sport scolaire (JNSS)	16
Semaine européenne du sport	du 23 au 30
Semaines de l'engagement collégien / lycéen	du 14 au 02/10
OCTOBRE 2026	
Fête de la science	du 2 au 12
Journée mondiale des enseignants	05
Journée mondiale de la santé mentale	10
2 ^e anniversaire de l'assassinat de Dominique Bernard	13
Dictée ELA	13
Semaine du goût	du 12 au 18
Erasmus Days	du 12 au 17
Journée nationale de la sécurité routière	
4 ^e anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty	16
Semaine de la démocratie scolaire	du 05 au 09
Journées nationales de l'architecture	du 15 au 18
Semaine mondiale de l'éducation aux médias	
NOVEMBRE 2026	
Journée non au harcèlement	5
Armistice	11
Journée internationale des droits de l'enfant	20
Semaine européenne de réduction des déchets	du 21 au 29
Semaine de l'école inclusive	
Journée intern. de lutte contre les violences faites aux femmes	25
DÉCEMBRE 2026	
Journée mondiale de lutte contre le SIDA	01
Journée mondiale des personnes handicapées	03
Giving tuesday - journée du don	02
Semaine des lycées professionnels	
Journée mondiale du climat	08
Journée nationale de la laïcité à l'école	09
Journée internationale des droits de l'homme	10
Semaine du numérique et des sciences informatiques	du 7 au 11

JANVIER 2027	
Nuits de la lecture	du 20 au 24
Journée internationale de l'Éducation	24
Jour. mémoire génocides / prévention crimes contre l'humanité	27
FÉVRIER 2027	
Semaine nationale des Cordées de la réussite	
MARS 2027	
Journée internationale des droits des femmes	08
Semaine de l'égalité filles-garçons	
Semaine des mathématiques	
Journée nat. d'hommage aux victimes du terrorisme	11
Journée intern. langue française & francophonie	20
Semaine académique de l'école maternelle	
Semaine Éducation / actions contre le racisme et antisémitisme	du 20 au 28
Semaine de la presse et des médias dans l'École	du 22 au 27
Semaine des langues vivantes	du 22 au 27
Semaine olympique et paralympique	du 30 au 04/04
Semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'École	
AVRIL 2027	
Journée mondiale de la Terre	22
Journée du souvenir des victimes de la déportation	26
MAI 2027	
Fête de la Victoire de 1945	08
Journée de l'Europe	09
Journée de l'innovation	13
10 jours sans écrans	
Journée intern. de lutte contre l'homophobie / transphobie	17
Semaine nationale de la marche et du vélo	
Journée mondiale de la biodiversité	22
Journée nationale de la Résistance	27
Nuits des internats	
JUIN 2027	
Journée mondiale de l'environnement	05
Journée mondiale de l'océan	08
Journée olympique et paralympique	23
Cet été, je lis	



CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027



- ZONE A**
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- ZONE B**
Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
- ZONE C**
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Pré-rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2026		
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026		
Vacances de la Toussaint	Samedi 17 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël	Samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Samedi 13 février 2027 au lundi 1 ^{er} mars 2027	Samedi 20 février 2027 au lundi 8 mars 2027	Samedi 6 février 2027 au lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Samedi 10 avril 2027 au lundi 26 avril 2027	Samedi 17 avril 2027 au mardi 3 mai 2027	Samedi 3 avril 2027 au lundi 19 avril 2027
Pont de l'Ascension	Vendredi 7 mai 2027 non travaillé		
Vacances d'été	Samedi 3 juillet 2027		

Dates ci-dessus : fin des cours le samedi - reprise des cours le lundi



Mon pense-bête

- ☐ J'utilise les identifiants qui m'ont été transmis pour accéder à ma messagerie professionnelle électronique, à l'intranet et à l'Espace Numérique de Travail de mon établissement.
- ☐ Je contacte la MGEN de mon département pour ma Sécurité sociale.
- ☐ Je finalise mon affiliation obligatoire à la Protection sociale complémentaire (PSC) en santé dès réception du lien sur ma messagerie professionnelle (pour rappel, je peux en être dispensé sous conditions).
- ☐ Je me renseigne sur le contrat collectif facultatif en prévoyance proposé par le ministère.
- ☐ Je crée mon compte ENSAP (Espace numérique sécurisé de l'agent public) une fois ma première paye reçue, pour accéder notamment à mes bulletins de salaire.
- ☐ Je télécharge l'application mon portail RH.
- ☐ Je consulte la plateforme Colibris pour découvrir ses fonctionnalités et lancer éventuellement certaines démarches : supplément familial de traitement (SFT), forfait mobilités durables (FMD), domiciliation bancaire, etc.
- ☐ Je me renseigne sur la prise en charge partielle des titres de transport domicile travail, sur intranet.
- ☐ Je consulte le guide de l'action sociale sur le site académique ou l'intranet pour connaître l'ensemble des prestations sociales (logement, installation, aides financières, etc.).
- ☐ Je demande mon Pass Éducation.
- ☐ Je m'inscris à l'association nationale PRÉAU pour bénéficier de prestations culturelles, sportives, touristiques, etc.
- ☐ Je m'abonne à la newsletter SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale).

Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

GUIDE D'ACCUEIL GUIDE PRATIQUE DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

2026 2027



Rectorat de l'académie d'Amiens :
20 boulevard d'Alsace-Lorraine 80063 Amiens cedex 9
Tél. 03 22 823 823
www.ac-amiens.fr

 AcademieAmiens
 @acamiens
 @academie_amiens
 Académie d'Amiens
 Académie d'Amiens